

**SABETON**

A. - Comptes sociaux au 31 décembre 2011

**I - Bilan**

ACTIF	31/12/2011		31/12/2010	
	Brut en milliers d'euros	Amort. & prov. en milliers d'euros	Net en milliers d'euros	Net en milliers d'euros
Actif immobilisé :				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés...	8	8	-	-
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	91	46	45	45
Constructions	607	520	87	104
Autres immobilisations corporelles	118	108	10	-
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations	33 515	8 886	24 629	23 929
Créances rattachées à des participations	24 377	-	24 377	17 750
Autres titres immobilisés	325	-	325	145
	<b>59 041</b>	<b>9 568</b>	<b>49 473</b>	<b>41 973</b>
Actif circulant :				
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres	1 510	674	836	64
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	757	-	757	3 336
<b>DISPONIBILITES</b>	18 920	-	18 920	26 803
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	10	-	10	10
	<b>21 197</b>	<b>674</b>	<b>20 523</b>	<b>30 213</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>80 238</b>	<b>10 242</b>	<b>69 996</b>	<b>72 186</b>

P A S S I F	31/12/2011	31/12/2010
	en milliers d'euros	en milliers d'euros
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	3 408	3 779
Primes d'émission, de fusion, d'apport	9 558	9 558
Réserves :		
Réserve légale	420	420
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	52 304	49 200
Report à nouveau	-	-
Résultat de l'exercice	947	7 921
Provisions réglementées	297	312
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT REPARTITION</b>	<b>66 934</b>	<b>71 190</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>232</b>	<b>131</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières divers	2 439	36
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	114	116
Dettes fiscales et sociales	277	713
Autres dettes	-	-
	<b>2 830</b>	<b>865</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>69 996</b>	<b>72 186</b>

## II - Compte de résultat de l'exercice

	31/12/2011 en milliers d'euros	31/12/2010 en milliers d'euros
Montant net du chiffre d'affaires	274	533
Transferts de charges, autres produits	-	-
	<b>274</b>	<b>533</b>
Charges d'exploitation :		
Autres achats et charges externes	(261)	(283)
Impôts, taxes et versements assimilés	(41)	(40)
Salaires et traitements	(575)	(573)
Charges sociales	(270)	(269)
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
sur immobilisations : dotations aux amortissements	(19)	(18)
sur actif circulant : dotations aux provisions	(1)	(1)
Autres charges	(34)	(34)
	<b>(1 201)</b>	<b>(1 218)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(927)</b>	<b>(685)</b>
Produits financiers :		
de participations	520	8 391
d'intérêts et charges assimilées	837	717
reprises financières aux amortissements et provisions	694	-
produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	12	26
	<b>2 063</b>	<b>9 134</b>
Charges financières :		
dotations financières aux amortissements et provisions	-	(430)
intérêts et charges assimilées	1	-
	<b>1</b>	<b>(430)</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>2 062</b>	<b>8 704</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>	<b>1 135</b>	<b>8 019</b>
Produits exceptionnels :		
sur opérations de gestion et de capital	-	90
amortissements dérogatoires	15	15
	<b>15</b>	<b>105</b>
Charges exceptionnelles :		
sur opérations de gestion et de capital	-	-
dotations aux amortissements et provisions	-	-
	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>15</b>	<b>105</b>
Impôts sur les bénéfices	(203)	(203)
Total des produits	2 352	9 772
Total des charges	1 405	(1 851)
<b>RESULTAT NET</b>	<b>947</b>	<b>7 921</b>

**Annexe aux comptes annuels  
exercice 2011**

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Ces comptes ont été arrêtés le 28 mars 2012 par le Directoire.

**REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du Plan Comptable Général fixées par la loi du 30 avril 1983 et son décret du 29 novembre 1983, ainsi qu'au règlement 99-03 du CRC relatif à la réécriture du plan comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- . continuité de l'exploitation,
  - . permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, sauf évolution réglementaire,
  - . indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

**METHODES COMPTABLES**

**Immobilisations incorporelles**

Elles correspondent à des logiciels amortis en linéaire sur 36 mois.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée probable de vie et de la nature des immobilisations.

Les principales durées retenues sont :

- . agencements de terrains ..... 10 ans
- . constructions ..... de 10 à 20 ans
- . agencements des constructions ..... de 5 à 10 ans
- . autres immobilisations corporelles..... de 2 à 10 ans

**Immobilisations financières**

La valeur des titres de participation ainsi que des autres titres immobilisés est constituée par le prix d'acquisition. Une dépréciation est éventuellement constituée lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure au prix d'acquisition. La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à leur valeur d'usage pour l'entreprise ; elle est déterminée, selon les caractéristiques de chaque filiale, par rapport aux capitaux propres réestimés de la filiale, à sa rentabilité et à ses perspectives d'avenir, notamment à travers l'actualisation des flux futurs de trésorerie. Les flux futurs de trésorerie de la société SAINT JEAN sont actualisés sur une période de quatre ans avec un taux d'actualisation de 9,5 %.

**Créances et dettes**

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances sur clients sont éventuellement dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement et de l'ensemble des sinistres connus jusqu'à la date de clôture des comptes.

**Valeurs mobilières de placement et dépôts à terme**

Les valeurs mobilières de placement et dépôts à terme sont comptabilisés pour leur valeur brute au prix d'acquisition ou de souscription.

Ils sont éventuellement dépréciés au vu de leur valeur boursière en fin d'année. Le cours retenu pour procéder à cette dépréciation par comparaison avec leur valeur brute est la valeur liquidative pour les SICAV, certificats de dépôt et dépôts à terme.

## SABETON

### Provisions

Les provisions comprennent les provisions jugées nécessaires pour couvrir l'ensemble des risques encourus. Les engagements en matière de retraite comptabilisés au 31 décembre 2011 ont fait l'objet d'une provision d'un montant de 32 K€ selon la méthode rétrospective en tenant compte de la convention collective, de l'ancienneté et de l'âge des salariés, d'une table de mortalité, d'un taux de turnover faible, d'une revalorisation des salaires de 2 % pour les cadres et de 1,5 % pour les non cadres, d'un taux d'actualisation de 3,80 % et d'un taux de charges sociales moyen de 45,69 %. L'intégralité de la dette actuarielle a été provisionnée dans les comptes au 31 décembre 2011.

### Notes sur le bilan et le compte de résultat

Sauf indication contraire, les montants mentionnés dans ces notes sont exprimés en milliers d'euros.

#### Note 1 - MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

	31.12.2010	Augmentations	Diminutions	31.12.2011
<b>VALEURS BRUTES</b>				
Immobilisations incorporelles .....	8	-	-	8
Immobilisations corporelles .....	818	11	12	818
Immobilisations financières				
. titres CIE AGRICOLE DE LA CRAU .....	19.153	-	-	19.153
. titres SAINT JEAN .....	13.457	-	-	13.457
. titres SAS DU ROYANS .....	896	-	-	896
. titres SAINT JEAN BOUTIQUE.....	2	5	-	7
. autres titres .....	144	181	-	325
. avances aux filiales .....	17.751	7.067	440	24.378
<b>TOTAL DES VALEURS BRUTES .....</b>	<b>52.229</b>	<b>7.264</b>	<b>452</b>	<b>59.041</b>

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	31.12.2010	Augmentations	Diminutions	31.12.2011
Immobilisations incorporelles.....	8	-	-	8
Immobilisations corporelles.....	667	19	12	674
Immobilisations financières				
. titres CIE AGRICOLE DE LA CRAU .....	9.580	-	694	8.886
<b>TOTAL DES AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>10.255</b>	<b>19</b>	<b>706</b>	<b>9.568</b>

#### Note 2 - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DEPOTS A TERME

	31.12.2010	31.12.2011
CM-CIC Union Cash .....	3.335	-
CM-CIC Union Plus .....	-	757
<b>TOTAL VMP</b>	<b>3.335</b>	<b>757</b>
Dépôts à terme (DAT) .....	26.100	18.300
Intérêts à recevoir sur DAT.....	676	604
<b>TOTAL DES DAT</b>	<b>26.776</b>	<b>18.904</b>
<b>TOTAL</b>	<b>30.111</b>	<b>19.661</b>

La valeur au bilan correspond à la valeur liquidative des valeurs mobilières de placement et des dépôts à terme au 31 décembre 2011.

**Note 3 - ACTIONS PROPRES DETENUES PAR LA SOCIETE**

Au 31 décembre 2011, la société détenait 27.088 actions propres pour un montant de 325 K€

**Note 4 - CAPITAL SOCIAL**

Le capital de la société, qui s'élevait, au 31 décembre 2010, à 3.779.206 euros divisé en 3.779.206 actions entièrement libérées d'un euro, s'élevait au 31 décembre 2011, à 3.408.303 euros divisé en 3.408.303 actions, à la suite de l'annulation, en date du 21 juin 2011, de 370.903 actions propres détenues par la société.

**Note 5 - TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES**


---

**Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 2011.....71.190**

---

**Variations en cours d'exercice :**

- annulation d'actions propres.....(4.444)  
- distribution d'un dividende de 0,22 €par action <sup>(1)</sup> .....(744)  
- variation des provisions réglementées .....(15)  
- résultat de l'exercice.....947

---

**Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice 2011  
avant affectation du résultat .....66.934**

---

<sup>(1)</sup> au jour de la distribution :

- dividendes pour les 3.408.303 actions composant le capital de : 750 K€  
- retraitement des dividendes sur 27.088 actions propres détenues, soit : (6) K€

**Note 6 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS**

	31.12.2010	Dotations	Reprises		31.12.2011
			Utilisées	Non utilisées	
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>					
Provisions réglementées .....	311	-	14	-	297
Provisions pour risques .....	-	-	-	-	-
Provisions pour charges :					
. provision pour indemnités de départ en retraite.....	31	-	-	-	31
. provision pour impôts .....	100	100	-	-	200
Dépréciation des immobilisations financières :					
. sur titres CIE AGRICOLE DE LA CRAU .....	9.580	-	694	-	8.886
Dépréciation des créances sur cession GPF&A.....	674	-	-	-	674
<b>TOTAL DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS.....</b>	<b>10.696</b>	<b>100</b>	<b>708</b>	<b>-</b>	<b>10.088</b>

**Note 7 - ENTREPRISES LIEES**

	Valeur brute	dont entreprises liées	dont hors groupe
<b>POSTES DU BILAN</b>			
Immobilisations financières et créances rattachées.....	57.891	57.891	-
Clients et comptes rattachés .....	-	-	-
Autres créances .....	1.509	632	877
Emprunts et dettes financières diverses .....	2.439	2.439	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	114	-	114
<b>POSTES DU COMPTE DE RESULTAT</b>			
Produits de participations.....	269	269	-
Dépréciation des immobilisations financières.....	694	694	-
Intérêts et charges assimilées (produits) .....	251	251	-
Intérêts et charges assimilées (charges) .....	1	1	-

**Transactions significatives effectuées avec des parties liées**

Parties liées	Nature de la relation avec les parties liées	Montant des transactions réalisées avec les parties liées (HT)
CIE AGRICOLE DE LA CRAU, filiale	Convention de prestations de services	175
SAINT JEAN, filiale	Convention de prestations de services	90

**Note 8 - CREANCES ET DETTES**

L'ensemble des créances et dettes est à échéance à moins d'un an.

**Note 9 - COMPTES DE RATTACHEMENT DES PRODUITS ET DES CHARGES**

Montant des charges à payer :

. Dettes fournisseurs.....	100
. Dettes fiscales et sociales.....	52
	152

Montant des produits à recevoir :

. Intérêts courus sur dépôts à terme.....	604
. Autres créances .....	8
	612

Montant des charges constatées d'avance :

. Eléments d'exploitation.....	10
--------------------------------	----

**Note 10 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES**

	31.12.2011	31.12.2010
Prestations de services .....	273	530
<b>TOTAL</b> .....	<b>273</b>	<b>530</b>

Le chiffre d'affaires est réalisé exclusivement en France.

**Note 11 - RESULTAT FINANCIER**

	31.12.2011	31.12.2010
Produits de participations.....	269	8.246
Produits sur VMP et DAT.....	849	743
Autres produits.....	251	145
Reprise dépréciation des titres CIE AGRICOLE DE LA CRAU .....	694	-
<b>Total produits financiers .....</b>	<b>2.063</b>	<b>9.134</b>
dont entreprises liées.....	1.214	8.391
Dotation pour dépréciation des titres CIE AGRICOLE DE LA CRAU .....	-	430
Intérêts sur avance.....	1	-
<b>Total des charges financières .....</b>	<b>1</b>	<b>430</b>
dont entreprises liées.....	1	430
<b>RESULTAT FINANCIER .....</b>	<b>2.062</b>	<b>8.704</b>

**Note 12 - RESULTAT EXCEPTIONNEL**

	31.12.2011	31.12.2010
Produits exceptionnels divers .....	15	105
Charges exceptionnelles diverses.....	-	-
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL .....</b>	<b>15</b>	<b>105</b>

**Note 13 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES**

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat après impôt
Résultat courant	1.135	(63)	1.072
Résultat exceptionnel	15	(5)	10
Provision pour impôt	-	(100)	(100)
Charges dues à l'intégration fiscale	-	(35)	(35)
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1.150</b>	<b>(203)</b>	<b>947</b>

**Note 14 - CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous indiquons qu'il n'y a pas de dépenses non admises dans les charges par l'administration fiscale, au titre de l'article 39-4 du même code, qui ont été comptabilisées dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

**Note 15 - EFFECTIFS**

Au 31 décembre 2011, SABETON employait cinq personnes.

**Note 16 - REMUNERATION DES MEMBRES CONSEIL DE SURVEILLANCE ET DU DIRECTOIRE**

Les jetons de présence versés aux membres du Conseil de Surveillance se sont élevés à 34 K€

En ce qui concerne les membres du Directoire de la société, la rémunération brute versée :

- par SABETON à M. Claude GROS s'est élevée à 290 K€ dont une rémunération exceptionnelle de 100 K€ De plus, il a bénéficié, au cours de l'exercice, des abondements au titre du Plan d'Epargne d'Entreprise et du PERCO, en vigueur dans la société, d'un montant respectif de 5 K€ et de 2 K€ Par ailleurs, SABETON lui a consenti, en sa qualité de Président de SAINT JEAN, une option d'achat portant sur 5 % du capital de cette dernière. Cette option est assortie d'une option de vente exerçable à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017.

- à M. Guillaume BLANLOEIL par SABETON s'est élevée à 12 K€ et par SAINT JEAN s'est élevée à 200 K€ dont 40 K€ de rémunération variable. De plus, il a bénéficié, au cours de l'exercice, de l'intéressement en vigueur dans la société SAINT JEAN d'un montant de 1 K€ et des abondements au titre du Plan d'Epargne d'Entreprise et du PERCO, en vigueur dans la société SABETON, d'un montant respectif de 5 K€ et de 2 K€ Par ailleurs, SABETON lui a consenti une option d'achat portant sur 5 % du capital de la société SAINT JEAN. Cette option est assortie d'une option de vente exerçable à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017.

**Note 17 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

	MAZARS		BAU-CHEVALLIER & ASSOCIES	
	Montant HT	%	Montant HT	%
<b>SABETON AUDIT</b>				
Certification des comptes	15.200 €	100 %	10.200 €	100 %
Diligences directement liées	Néant		Néant	
<b>CONSEIL</b>	Néant		Néant	
<b>TOTAL</b>	<b>15.200 €</b>	<b>100 %</b>	<b>10.200 €</b>	<b>100 %</b>

**Note 18 - ENGAGEMENTS HORS BILAN****Engagements reçus**

Nantissement au profit de SABETON de 99.662 actions ALLAXIA et cautionnement personnel du dirigeant en garantie du remboursement du crédit vendeur de 598 K€ consenti par SABETON à E. COMPANION et du paiement des éventuels intérêts de retard.

**Engagements donnés**

Options d'achat consenties sur 5 % du capital de SAINT JEAN au Président de SAINT JEAN, et sur 9,3125 % à l'équipe dirigeante de SAINT JEAN, à un prix d'exercice, d'une valeur au 1<sup>er</sup> juillet 2012, de 11,11 euros par action et exerçable du 1<sup>er</sup> juillet 2012 au 31 juillet 2017. Ces options d'achat sont assorties d'options de vente exerçables à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017.

Option d'achat consentie par SABETON sur 49 % du capital de SAS DU ROYANS à SAINT JEAN au prix d'exercice de 200 euros par action, majoré d'un intérêt annuel de 4 % capitalisé et diminué des dividendes qui pourraient être versés par SAS DU ROYANS. Cette option est exerçable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Option d'achat consentie par SABETON sur 49 % du capital de SAINT JEAN BOUTIQUE à SAINT JEAN au prix d'exercice de 10 euros par action, majoré d'un intérêt annuel de 4 % capitalisé et diminué des dividendes qui pourraient être versés par SAINT JEAN BOUTIQUE. Cette option est exerçable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

En application de la Loi n° 2004-391 du 4 mai 2004 relative au droit individuel à la formation, le volume d'heures cumulées au titre du DIF par les salariés de la société s'élèvent à 296 heures. Aucune heure n'a, au cours de l'exercice, donné lieu à demande.



**Note 19 - INTEGRATION FISCALE**

Dans le cadre de l'intégration fiscale, les conventions de répartition de l'impôt entre les sociétés SAINT JEAN, CIE AGRICOLE DE LA CRAU, SAS DU ROYANS, MAS DE LA PERONNE et SABETON ont une durée expirant le 31 décembre 2012.

La convention de répartition de l'impôt au sein du groupe est la suivante :

- les charges d'impôts sont supportées par les sociétés comme en absence d'intégration fiscale,
- les économies d'impôts réalisées par le groupe sont constatées en résultat dans les comptes de la société mère,
- les économies d'impôts ne sont pas réallouées aux filiales sauf éventuellement en cas de sortie.

**Note 20 – ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT**

**Provisions réglementées**

Amortissements dérogatoires.....	79
Accroissement de la dette future d'impôt au taux de 33,33 % .....	26

**Provisions non déductibles temporairement**

Provision pour congés payés .....	13
Provision pour engagements de retraite .....	31
Provision pour impôt.....	200
Allègement de la dette future d'impôt au taux de 33,33 % .....	81

**Note 21 – INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES DEROGATOIRES SUR LE RESULTAT DE L'EXERCICE**

Résultat net de l'exercice .....	947
Reprise sur l'exercice des provisions réglementées .....	(15)
Impôt du fait des reprises des provisions réglementées .....	5
	-----
Résultat hors incidence des dispositions fiscales dérogatoires .....	937

## FILIALES et PARTICIPATIONS au 31 décembre 2011

(en milliers d'euros )

	<b>CIE AGRICOLE DE LA CRAU 34, route d'Ecully  69570 DARDILLY</b>	<b>SAINT JEAN 44, avenue des Allobroges  26100 ROMANS</b>	<b>SAS DU ROYANS  44, avenue des Allobroges  26100 ROMANS</b>	<b>SAINT JEAN BOUTIQUE 44, avenue des Allobroges  26100 ROMANS</b>
Capital	920	1.220	915	15
Capitaux propres autres que le capital	1.934	3.965	1.160	(6)
Quote part du capital détenue (en %)	98,17	100	49	49
Valeur comptable brute des titres détenus	19.153	13.457	896	7
Valeur comptable nette des titres détenus	10.267	13.457	896	7
Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	-	12.894	11.484	-
Montant cautions et avals donnés par la société	-	-	-	-
Chiffre d'affaires du dernier exercice HT	183	47.500	1.937	-
Bénéfice ou perte du dernier exercice	1.416	-116	388	(4)
Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	269	-	-	-

B. - Comptes consolidés au 31 décembre 2011

I - Etat de situation financière  
(en milliers d'euros)

ACTIF	NOTE	ACTIF	
		31.12.2011 IFRS	31.12.2010 IFRS
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
Ecarts d'acquisition	3.1	5 931	5 931
Autres immobilisations incorporelles	3.2	176	213
Immobilisations corporelles	3.3	29 216	28 777
Immeubles de placement	3.4	2 031	2 133
Autre actifs non courants	3.5	18	15
Actifs d'impôts non courants		-	-
<b>Total actifs non courants</b>		<b>37 372</b>	<b>37 069</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks	3.6	2 475	2 052
Clients et comptes rattachés	3.7	4 909	4 870
Autres actifs courants	3.8	2 218	3 618
Actifs d'impôts courants		179	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.9	21 661	30 679
<b>Total actifs courants</b>		<b>31 442</b>	<b>41 219</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>68 814</b>	<b>78 288</b>

PASSIF		PASSIF	
		31.12.2011 IFRS	31.12.2010 IFRS
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social	4.1	3 408	3 779
Réserves consolidées	4.2	47 029	50 789
Titres en auto-contrôle		325	145
Résultat de l'exercice part du groupe		1 573	1 417
Intérêts minoritaires		52	31
<b>Total capitaux propres</b>		<b>52 387</b>	<b>56 161</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Emprunts et dettes financières à long terme	4.3	1 206	6 808
Passifs d'impôts non courants	4.4	2 391	2 580
Provisions à long terme	4.5	611	571
Autres passifs non courants	4.6	1 056	1 185
<b>Total passifs non courants</b>		<b>5 264</b>	<b>11 144</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	4.7	6 817	5 416
Emprunts à court terme	4.3	3	3
Emprunts et dettes financières à long terme courants	4.3	441	1 432
Passifs d'impôts courants		-	383
Autres passifs courants	4.9	3 902	3 749
<b>Total passifs courants</b>		<b>11 163</b>	<b>10 983</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>68 814</b>	<b>78 288</b>

II - Etat de résultat global  
(en milliers d'euro)

	Note	31.12.2011 IFRS	31.12.2010 IFRS
<b>Chiffre d'affaires</b>	5.1	46 201	46 845
Achats consommés		(19 089)	(18 472)
Charges de personnel	5.2	(12 324)	(11 740)
Charges externes		(10 419)	(10 328)
Impôts et taxes		(1 069)	(1 044)
Dotation aux amortissements		(4 734)	(4 696)
Dotation aux provisions		(85)	(130)
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		74	(38)
Autres produits et charges d'exploitation	5.3	272	349
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>		<b>(1 173)</b>	<b>746</b>
Autres produits opérationnels	5.4	2 829	240
Autres charges opérationnelles	5.5	(11)	(370)
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>1 645</b>	<b>616</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	5.6	860	934
Coût de l'endettement financier brut	5.7	(282)	(352)
<b>COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>		<b>578</b>	<b>582</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>		<b>2 223</b>	<b>1 198</b>
Autres produits et charges financières		14	-
Convention avec l'Etat		-	902
Charge d'impôts	5.8	(638)	(678)
<b>RESULTAT NET</b>		<b>1 599</b>	<b>1 422</b>
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>		<b>1 573</b>	<b>1 417</b>
<b>RESULTAT NET REVENANT AUX MINORITAIRES</b>		<b>26</b>	<b>5</b>
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE PAR ACTION</b>	5.9	<b>0,44 €</b>	<b>0,38 €</b>
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE DILUE PAR ACTION</b>	5.9	<b>0,44 €</b>	<b>0,38 €</b>

Etat des autres éléments du résultat global consolidé	31.12.2011 IFRS	31.12.2010 IFRS
<b>RESULTAT NET</b>	<b>1 599</b>	<b>1 422</b>
Autres éléments du résultat global	-	-
<b>TOTAL DU RESULTAT GLOBAL</b>	<b>1 599</b>	<b>1 422</b>
<b>TOTAL DU RESULTAT GLOBAL PART DU GROUPE</b>	<b>1 573</b>	<b>1 417</b>
<b>TOTAL DU RESULTAT REVENANT AUX INTERETS MINORITAIRES</b>	<b>26</b>	<b>5</b>

SABETON

Etat des variations des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	Capital	Réserves liées au capital	Réserves et résultat consolidés	Résultat enregistré en capitaux propres	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2009 en normes IFRS</b>	<b>3 779</b>	<b>9 558</b>	<b>42 379</b>	<b>-</b>	<b>55 716</b>	<b>180</b>	<b>55 896</b>
Opérations sur capital et affectation du résultat en réserves			(135)		(135)		(135)
Dividendes			(868)		(868)	(154)	(1 022)
Résultat global total de l'exercice			1 417		1 417	5	1 422
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2010 en normes IFRS</b>	<b>3 779</b>	<b>9 558</b>	<b>42 793</b>	<b>-</b>	<b>56 130</b>	<b>31</b>	<b>56 161</b>
Opérations sur capital et affectation du résultat en réserves	(371)				(371)		(371)
Opérations sur titres autodétenus			(4 253)		(4 253)		(4 253)
Dividendes			(744)		(744)	(5)	(749)
Résultat global total de l'exercice			1 573		1 573	26	1 599
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2011 en normes IFRS</b>	<b>3 408</b>	<b>9 558</b>	<b>39 369</b>	<b>-</b>	<b>52 335</b>	<b>52</b>	<b>52 387</b>

## Etat des flux de trésorerie consolidés

(en milliers d'euros)	31.12.2011	31.12.2010
<b>Résultat net consolidé</b> <sup>(1)</sup>	1 599	1 422
Plus ou moins dotations nettes aux amortissements et aux provisions <sup>(2)</sup>	4 776	3 903
Plus et moins-values de cession	(1)	192
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>6 374</b>	<b>5 517</b>
Coût de l'endettement financier net	(578)	(582)
Charge d'impôts (y compris impôts différés)	638	678
Impôt versé	(1 389)	(799)
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et après impôt</b>	<b>5 045</b>	<b>4 814</b>
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	2 225	811
<b>FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR L'ACTIVITE ( A )</b>	<b>7 270</b>	<b>5 625</b>
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(4 904)	(4 164)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	8	9
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	2	-
Incidence des variations de périmètre	-	-
Variation des prêts et avances consentis	(5)	1
<b>FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT ( B )</b>	<b>(4 899)</b>	<b>(4 154)</b>
Achats d'actions propres	(4 625)	(135)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(744)	(869)
Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées	(5)	(154)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	-	71
Remboursements d'emprunts (y compris les contrats de location financement)	(6 594)	(1 551)
Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financement)	578	583
<b>FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT ( C )</b>	<b>(11 390)</b>	<b>(2 055)</b>
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE D = ( A + B + C )</b>	<b>(9 019)</b>	<b>(584)</b>
<b>TRESORERIE D'OUVERTURE</b>	<b>30 676</b>	<b>31 260</b>
<b>TRESORERIE DE CLOTURE</b>	<b>21 657</b>	<b>30 676</b>

<sup>(1)</sup> Y compris intérêts minoritaires

<sup>(2)</sup> A l'exclusion de celles liées à l'actif circulant

Rapprochement de la trésorerie de clôture et d'ouverture avec le bilan	31.12.2011	31.12.2010	31.12.2009
Trésorerie et équivalents de trésorerie figurant à l'actif	21 661	30 679	31 263
Emprunts à court terme (concours bancaires courants)	(4)	(3)	(3)
<b>Soit trésorerie nette présente dans le tableau des flux de trésorerie</b>	<b>21 657</b>	<b>30 676</b>	<b>31 260</b>

**ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES**

La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011 de la société SABETON, dont le siège social est à Dardilly (69570) ó 34, route d'Ecully, d'une durée de 12 mois, arrêtés par le Directoire du 28 mars 2012.

**FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

**Convention avec l'Etat**

Par décision en date du 26 juillet 2011, le Conseil d'Etat a annulé :

- l'arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Marseille du 8 septembre 2008,
- le jugement du tribunal Administratif de Marseille du 27 octobre 2005,
- le titre exécutoire n°338.

En conséquence :

- l'Etat a remboursé à la Compagnie Agricole de la Crau un montant de 2,76 M€ intérêts compris,
- la somme de 1,47 M€, intérêts compris, qui avait été séquestrée, en garantie des titres exécutoires émis à la demande de l'Etat, a été restituée à la Compagnie Agricole de la Crau.

**Actions propres :**

SABETON a acheté au cours de l'exercice 385 383 actions propres pour un montant total de 4,6 M€ et a annulé en juin 2011, 370 903 actions pour un montant total de 4,4 M€.

**Saint Jean :**

SAINT JEAN a remboursé par anticipation un emprunt bancaire de 5,2 M€.

## 1. PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2011 est le suivant :

SOCIETES	RCS	Pourcentage d'intérêt		Pourcentage de contrôle		Méthode de consolidation	
		2011	2010	2011	2010	2011	2010
SABETON SA	958.505.729		-	-	-	Mère	Mère
CIE AGRICOLE DE LA CRAU SA	542.079.124	98,17 %	98,17 %	98,17 %	98,17 %	IG	IG
SAINT JEAN SAS	311.821.268	100 %	100,00 %	100 %	100,00 %	IG	IG
SAS DU ROYANS	439.713.330	100 %	100,00 %	100 %	100,00 %	IG	IG
MAS DE LA PERONNE SAS	444.248.272	98,17 %	98,17 %	100 %	100,00 %	IG	IG
SCI BEMOL	480.889.955	100 %	100,00 %	100 %	100,00 %	IG	IG
SCI LES DODOUX	325.298.610	100 %	100,00 %	100 %	100,00 %	IG	IG
SAINT JEAN BOUTIQUE SAS	529.137.044	100 %	100,00 %	100 %	100,00 %	IG	IG
VILLAGE DE LA PERONNE SNC <sup>(1)</sup>	534.496.005	98,17 %	-	100 %	-	IG	-

IG : intégration globale

<sup>(1)</sup> constituée en juillet 2011

L'évolution du périmètre ne concerne que la création de la société VILLAGE DE LA PERONNE, sans activité à la clôture.

## 2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

### 2.1. Principes de consolidation

Sauf indication contraire, les montants contenus dans cette annexe sont exprimés en milliers d'euros.

Les comptes consolidés de SABETON sont établis conformément au référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union Européenne au 31 décembre 2011 et tel que publié par l'IASB.

Les règles comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses fondamentales de continuité d'exploitation, d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes sauf évolutions réglementaires. Les nouvelles normes obligatoires au 31 décembre 2011 n'ont pas d'effet sur les comptes consolidés.

Aucune norme publiée, mais d'application non obligatoire au 31 décembre 2011, n'est appliquée par anticipation et aucun impact significatif n'est anticipé du fait de ces normes.



## SABETON

### 2.2. Modalités retenues

#### GENERALITES

La consolidation est effectuée sur la base des comptes et documents sociaux arrêtés au 31 décembre 2011 par chaque société. Certains retraitements spécifiques sont effectués comme précisé ci-après.

#### ECARTS D'EVALUATION

Les écarts d'évaluation représentent la différence entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise contrôlée.

#### ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition correspondent à la différence entre les coûts d'acquisition des titres des sociétés consolidées et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les acquisitions et cessions réalisées antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2004 n'ont pas été retraitées en application de l'option offerte par IFRS 3.

Lors d'une acquisition, les actifs, les passifs et les passifs éventuels de la filiale sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Tout surplus du coût d'acquisition par rapport aux justes valeurs des actifs et passifs identifiables acquis est comptabilisé en écart d'acquisition. Toute différence négative entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs nets identifiables acquis est reconnue en résultat au cours de l'exercice d'acquisition.

Conformément aux normes IFRS 3 et IAS 36, les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation annuels, ainsi que ponctuels en cas d'évolution défavorable de certains indicateurs. Les principes retenus sont détaillés dans la note sur la dépréciation des immobilisations incorporelles.

#### IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les immeubles de placement ont été évalués à leur juste valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2004 lors du passage aux normes IFRS, date à laquelle la norme IAS 40 a été appliquée par anticipation. Pour les exercices suivants, il a été décidé de ne pas enregistrer les variations de juste valeur.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

Type de composant	Bureaux de DARDILLY	
	% total	Durée
Gros œuvre	30	Néant <sup>(1)</sup>
Façade	15	30 ans
Installations générales et techniques	30	15 ans
Agencements	25	10 ans

<sup>(1)</sup> La valeur résiduelle nette de frais de sortie au 31 décembre 2011 étant au moins égale à la juste valeur du 1<sup>er</sup> janvier 2004, aucun amortissement n'est constaté sur le composant « gros œuvre ».

## SABETON

D'après une évaluation faite par un expert immobilier au 31 décembre 2009 et en absence d'indice de perte de valeur depuis cette évaluation, la juste valeur des bureaux de DARDILLY est supérieure à la valeur nette comptable de ces derniers dans les comptes consolidés au 31 décembre 2011.

## IMMOBILISATIONS

Les immobilisations incorporelles comprennent notamment les procédés et droits similaires correspondant aux droits d'usage des logiciels acquis par le groupe. Ces logiciels sont amortis selon leur durée probable d'utilisation, soit trois et cinq ans.

La valeur brute des immobilisations inscrites à l'actif du bilan correspond à leur coût historique amorti, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 ayant fait l'objet d'une réévaluation. Cette réévaluation n'a pas été retraitée en raison de son caractère non significatif. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

### *Amortissement des immobilisations corporelles*

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction des composants et de leurs durées d'utilité effectives :

		Matériels réévalués <sup>(1)</sup>
• Gros òuvres des constructions .....	30 ans	
• Façades .....	25 ans	
• Installations générales et techniques .....	10 ans	
• Agencements des constructions .....	10 ans	
• Matériels .....	5 ans	3 ó 10 ans
• Installations générales .....	5 à 10 ans	
• Matériel de transport .....	4 ans	
• Matériels de bureau et informatique .....	3 ans	
• Mobiliers .....	5 ans	

<sup>(1)</sup> Les matériels industriels issus des sociétés absorbées ETS ROCHAT et JACQUES PELLERIN SA ont été réévalués à la juste valeur lors de la prise de contrôle de ces sociétés. Les durées d'amortissement ont également été revues en fonction de l'ancienneté du matériel ainsi que de son importance.

### *Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles*

Le groupe réalise régulièrement des tests de valeur de ses actifs : immobilisations corporelles, écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles. Ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élevé entre leur valeur vénale et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.

Pour les immobilisations corporelles, ce test de valeur est réalisé lorsqu'il existe des indices internes ou externes de perte de valeur.

Pour les écarts d'acquisition et les autres immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie, un test de valeur est mis en place une fois par an au minimum au niveau des unités génératrices de trésorerie auxquelles l'écart d'acquisition a été affecté conformément à IAS 14 dans le cadre de la présentation de l'information sectorielle.

## SABETON

Dans le cas où le test de valeur annuel révèle une valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée pour ramener la valeur comptable de l'immobilisation ou de l'écart d'acquisition à cette valeur recouvrable.

Lorsque la valeur recouvrable d'une immobilisation corporelle ou incorporelle, hors écarts d'acquisition, s'apprécie au cours d'un exercice et qu'elle excède la valeur comptable de l'actif, les éventuelles pertes de valeur constatées lors d'exercices précédents sont reprises en résultat.

Les pertes de valeur constatées sur les écarts d'acquisition ne sont jamais reprises en résultat.

### Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) définies en fonction des critères de secteur d'activité

Il existe deux unités génératrices de trésorerie :

- Gestion de Patrimoine (sociétés SABETON et CIE AGRICOLE DE LA CRAU),
- Agroalimentaire (sociétés SAINT JEAN, SAS DU ROYANS, SAINT JEAN BOUTIQUE, SCI LES DODOUX et SCI BEMOL).

Les écarts d'acquisition, au 31 décembre 2011, sont affectés à chaque unité génératrice de trésorerie de la façon suivante :

Unité génératrice de trésorerie	31.12.2011	31.12.2010
Gestion de patrimoine	313	313
Agroalimentaire	5 618	5 618
<b>Total</b>	<b>5 931</b>	<b>5 931</b>

UGT Gestion de patrimoine :

Les biens fonciers et immobiliers de la CIE AGRICOLE DE LA CRAU ont été évalués au cours de l'année 2010 à 12.576 K€ par un expert National Agréé par la Cour de Cassation. Cette valeur est supérieure aux valeurs inscrites à l'actif du bilan consolidé.

UGT Agroalimentaire :

Les tests de dépréciation au 31 décembre 2011 réalisés pour le secteur « Agroalimentaire », sur la base de l'actualisation des flux futurs de trésorerie, n'entraînent la constatation d'aucune dépréciation. Les principaux paramètres pris en compte sont les suivants :

- horizon des prévisions : 4 ans
- prise en compte d'une valeur terminale calculée en tenant compte d'un flux normatif actualisé et d'un taux de croissance nul à l'infini
- taux d'actualisation de 9,50 % déterminé à partir du taux sans risque (taux des OAT à 10 ans : 3,5 %), majoré d'une prime de risque de marché de 6 %, d'un coefficient bêta de 1.

Ce taux d'actualisation prend en compte de manière raisonnable les aléas qui pourraient avoir une incidence significative sur les hypothèses retenues pour le calcul de la valeur recouvrable des UGT.

## SABETON

### STOCKS ET EN COURS

Les stocks sont évalués :

- au dernier prix d'achat connu pour les matières premières et emballages,
- au coût de production pour les produits finis.

Les stocks sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de la valeur du marché à la clôture de l'exercice.

### CLIENTS ET COMPTES RATTACHES, AUTRES ACTIFS COURANTS

Les créances d'exploitation sont évaluées à leur coût historique.

Les créances douteuses sont dépréciées de manière à les ramener à leur valeur probable de réalisation.

### TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie et équivalents de trésorerie sont principalement constitués de comptes de caisse, de comptes bancaires, de dépôts à terme et de valeurs mobilières de placement qui sont cessibles à très court terme et dont les sous-jacents ne présentent pas de risques de fluctuation significatifs.

Les valeurs mobilières de placement et les dépôts à terme sont réévalués à leur juste valeur par le compte de résultat.

### SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

Les subventions d'investissements sont reclassées en autres passifs non courants.

### PROVISIONS

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation, juridique ou implicite, à l'égard d'un tiers, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Les engagements en matière de retraite comptabilisés au 31 décembre 2011 pour l'ensemble des salariés ont fait l'objet d'une provision d'un montant de 522 K€ selon la méthode rétrospective en tenant compte de la convention collective, de l'ancienneté et de l'âge des salariés, d'une table de mortalité, d'un taux de turnover faible, d'un taux d'actualisation de 3,80 % et des paramètres suivants :

	<b>Taux de revalorisation des salaires</b>	<b>Taux de charges sociales</b>
SABETON	1,5 % non cadre et 2,0 % cadre	45,69 %
CIE AGRICOLE DE LA CRAU	2,0 %	41,17 %
SAINT JEAN	1,0 %	42,97 %

L'intégralité de la dette actuarielle est provisionnée dans les comptes au 31 décembre 2011. Les écarts actuariels sont enregistrés en résultat.

## SABETON

### IMPOTS DIFFERES (actifs ou passifs d'impôts non courants)

Les comptes consolidés enregistrent des impôts différés résultant :

- du décalage dans le temps entre les traitements comptables et fiscaux de certains produits ou charges,
- de la comptabilisation des écarts d'évaluation constatés lors de la première consolidation d'une filiale,
- des actifs d'impôts différés liés à des pertes fiscales reportables dont la récupération semble probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quelle que soit leur échéance, sont compensés par entité fiscale.

Les impôts différés sont évaluées en fonctions des taux fiscaux en vigueur à la clôture de l'exercice. Les sociétés comprises dans le périmètre de la consolidation étant françaises, le taux d'impôt retenu est de 33,1/3 %.

Les impôts différés sont comptabilisés en charges ou en profits dans le compte de résultat sauf lorsqu'ils sont engendrés par des éléments imputés directement en capitaux propres. Dans ce cas, les impôts différés sont également imputés sur les capitaux propres. Ils sont regroupés, selon le cas, dans le poste « actifs d'impôts non courants » ou « passifs d'impôts non courants ».

L'impôt sur les sociétés est comptabilisé suivant la méthode de l'impôt exigible. Il est enregistré, selon le cas, en « actifs d'impôts courants » ou « passifs d'impôts courants ».

### OPERATIONS FONDEES SUR DES ACTIONS ET ASSIMILES

La société SABETON a consenti des options d'achat sur 5 % du capital de SAINT JEAN au Président de SAINT JEAN, et sur 9,3125 % à l'équipe dirigeante de SAINT JEAN à un prix d'exercice, d'une valeur au 1<sup>er</sup> juillet 2011, de 11,11 euros par action et exerçables du 1<sup>er</sup> juillet 2012 au 31 juillet 2017. Ces options sont subordonnées à la réalisation de certaines conditions de présence dans l'entreprise. Ces options d'achat sont, par ailleurs, assorties d'options de vente exerçables à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017, dont le prix est basé sur des critères de performance financière et économique.

Conformément à la norme IAS 32, les engagements provenant de ces options doivent être comptabilisés en « passifs financiers ».

Cependant, la formule d'évaluation de ces options de vente est basée sur les performances futures de SAINT JEAN en retenant des critères de rentabilité et de développement à la date d'exercice des options.

En conséquence, les options de vente, exerçables à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017, ne pouvant pas être évaluées de façon fiable, ne sont pas comptabilisées mais mentionnées en engagements hors bilan à la note 6.6.

### CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est constaté pour la juste valeur des montants reçus ou à recevoir en tenant compte des éventuelles remises et ristournes. En ce qui concerne les ventes de biens, elles sont enregistrées lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur, à savoir à la livraison.

# SABETON

## RESULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice après déduction des actions conservées par le groupe.

Le résultat dilué par action est calculé en prenant en compte dans le nombre moyen d'actions en circulation la conversion de l'ensemble des instruments dilutifs existants.

### 2.3. Flux de trésorerie consolidés

Dans le tableau consolidé des flux de trésorerie, l'autofinancement est défini comme étant la somme du résultat net des sociétés intégrées, des dotations aux amortissements et provisions, hors dépréciations sur actif circulant.

## 3. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

### 3.1. Ecarts d'acquisition des titres consolidés

SOCIETES	Valeur brute					Valeur nette	
	31.12.2010	Entrée	Variation de périmètre	Sortie	31.12.2011	31.12.2010	31.12.2011
Sous-groupe C.A.I.C <sup>(1)</sup>	1 214	-	-	-	1 214	1 214	1 214
J.PELLERIN <sup>(2)</sup>	4 376	-	-	-	4 376	4 376	4 376
ETS ROCHAT <sup>(2)</sup>	341	-	-	-	341	341	341
<b>TOTAL</b>	<b>5 931</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 931</b>	<b>5 931</b>	<b>5 931</b>

<sup>(1)</sup> filiale de SABETON absorbée par cette dernière en novembre 2000

<sup>(2)</sup> filiales de SAINT JEAN absorbées par cette dernière à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2008

SOCIETES	Valeur écart d'acquisition	Affectation aux U.G.T.	
		Gestion de patrimoine	Agroalimentaire
Sous-groupe C.A.I.C	1 214	313	901
J.PELLERIN	4 376	-	4 376
ETS ROCHAT	341	-	341
<b>TOTAL</b>	<b>5 931</b>	<b>313</b>	<b>5 618</b>

**3.2. Immobilisations incorporelles**

	31.12.2010	Acquisition/ dotation	Cession / reprise	31.12.2011
<b>VALEURS BRUTES</b>				
Logiciels	767	49	39	777
<b>TOTAL</b>	<b>767</b>	<b>49</b>	<b>39</b>	<b>777</b>
<b>AMORTISSEMENTS</b>				
Logiciels	(554)	(86)	(39)	(601)
<b>TOTAL</b>	<b>(554)</b>	<b>(86)</b>	<b>(39)</b>	<b>(601)</b>
<b>MONTANT NET</b>	<b>213</b>	<b>(37)</b>	<b>-</b>	<b>176</b>

**3.3. Immobilisations corporelles**

	31.12.2010	Acquisition / dotation	Cession / reprise	31.12.2011
<b>VALEURS BRUTES</b>				
Terrains (crédit-bail)	266	-	-	266
Autres terrains	1 660	24	-	1 684
Constructions (crédit-bail)	3 051	-	-	3 051
Autres constructions	21 469	1 592	-	23 061
Inst tech., matériel et outillage	23 382	1 562	1 169	23 775
Autres	3 794	2 281	115	5 960
Immobilisations en cours	615	(409)	-	206
Avances et acomptes	62	(54)	-	8
<b>TOTAL</b>	<b>54 299</b>	<b>4 995</b>	<b>1 284</b>	<b>58 010</b>
<b>AMORTISSEMENTS</b>				
Terrains	(131)	(8)	-	(139)
Constructions (crédit-bail)	(1 231)	(178)	-	(1 409)
Autres constructions	(6 303)	(1 359)	-	(7 662)
Inst tech., matériel et outillage	(16 077)	(2 427)	(1 166)	(17 338)
Autres	(1 780)	(576)	(110)	(2 246)
Avances et acomptes	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>(25 522)</b>	<b>(4 548)</b>	<b>(1 276)</b>	<b>(28 794)</b>
<b>MONTANT NET</b>	<b>28 777</b>	<b>447</b>	<b>8</b>	<b>29 216</b>

**3.4. Immeubles de placement**

	31.12.2010	Acquisition / dotation	Cession / reprise	31.12.2011
<b>VALEURS BRUTES DES TERRAINS</b>				
Dardilly	807			807
<b>TOTAL</b>	<b>807</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>807</b>
<b>VALEURS BRUTES DES CONSTRUCTIONS</b>				
Dardilly	2 040			2 040
<b>TOTAL</b>	<b>2 040</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 040</b>
<b>AMORTISSEMENTS</b>				
Dardilly	(714)	(102)		(816)
<b>TOTAL</b>	<b>(714)</b>	<b>(102)</b>	<b>-</b>	<b>(816)</b>
<b>MONTANT NET</b>	<b>2 133</b>	<b>(102)</b>	<b>-</b>	<b>2 031</b>

**3.5. Autres actifs non courants**

	31.12.2010	Acquisition / dotation	Cession / reprise	31.12.2011
<b>VALEURS BRUTES</b>				
Autres titres immobilisés	2	-	2	-
Créances rattachées à des participations	-	15	-	15
Autres immobilisations financières	13	-	10	3
Dépréciations	-	-	-	-
<b>MONTANT NET</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>12</b>	<b>18</b>

**3.6. Stocks et en cours**

	31.12.2011	31.12.2010
Stocks matières premières	1 943	1 594
Stocks produits finis	532	458
Dépréciations	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>2 475</b>	<b>2 052</b>

**3.7. Clients et comptes rattachés**

	31.12.2011	31.12.2010
Créances clients	4 895	4 854
Créances douteuses	201	180
Dépréciations des créances douteuses	(187)	(164)
<b>TOTAL</b>	<b>4 909</b>	<b>4 870</b>

L'ensemble des créances clients est exigible à moins d'un an.



*Dépréciation des créances douteuses*

Provision au 31.12.2010	Dotation	Reprise		Reclassement	Provision au 31.12.2011
		Utilisée	Non utilisée		
164	25		3	-	186

*Etat des créances échues et non dépréciées*

	31.12.2011		
	Créances échues	Montant déprécié	Créances échues non dépréciées
CIE AGRICOLE DE LA CRAU	19	19	-
SAINT JEAN	642	182	460
<b>TOTAL</b>	<b>661</b>	<b>201</b>	<b>460</b>

Les créances échues n'ont pas été complètement dépréciées car il est estimé que leur valeur probable de réalisation est égale à leur valeur comptable nette. Pour l'essentiel, ces créances sont échues depuis moins de trois mois et ont été, pour la plupart, encaissées en 2012.

Il existe un client avec lequel le groupe a réalisé un chiffre d'affaires supérieur à 10 % du chiffre d'affaires total consolidé. Ce dernier relève du secteur « agroalimentaire ».

	Chiffre d'affaires	En % du chiffre d'affaires consolidé
Client 1	5.514	11,93%

**3.8. Autres actifs courants**

	31.12.2011	31.12.2010
Avances et acomptes sur commandes	20	38
Etat, TVA et autres créances	1 821	3 248
<b>Autres créances en valeur brute</b>	<b>1 841</b>	<b>3 286</b>
Dépréciations des créances	(674)	(674)
<b>Autres créances en valeur nette</b>	<b>1 167</b>	<b>2 612</b>
Charges constatées d'avance	1 051	1 006
<b>MONTANT NET</b>	<b>2 218</b>	<b>3 618</b>

L'ensemble des créances est exigible à moins d'un an.

**3.9. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

	<b>31.12.2011</b>	<b>31.12.2010</b>
SICAV	804	3 390
Actions et obligations	824	16
<b>TOTAL DES VMP</b>	<b>1 628</b>	<b>3 406</b>
Dépréciations	-	-
<b>MONTANT NET DES VMP</b>	<b>1 628</b>	<b>3 406</b>
Dépôts à terme (DAT)	18 905	26 776
Disponibilités	1 128	497
<b>MONTANT NET DES VMP, DAT ET DISPONIBILITES</b>	<b>21 661</b>	<b>30 679</b>

**4. NOTES SUR LE BILAN PASSIF****4.1. Capital social**

	Nombre d'actions <sup>(1)</sup>	Valeur nominale	Total
Début de l'exercice	3 779 206	1 p	3 779 206 p
<b>FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>3 408 303</b>	<b>1 p</b>	<b>3 408 303 p</b>

<sup>(1)</sup> complètement libérées

L'Assemblée Générale du 21 juin 2011 a décidé l'annulation de 370.903 actions d'une valeur de 4.444.408 p par réduction de capital de 370.903 p et prélèvement sur les réserves de 4.073.505 p.

**4.2. Réserves attribuables au groupe**

	<b>31.12.2011</b>	<b>31.12.2010</b>
Prime d'émission	9 559	9 559
Réserve légale	420	420
Report à nouveau	-	-
Réserves consolidées	37 375	40 955
<b>TOTAL</b>	<b>47 354</b>	<b>50 934</b>

**4.3. Echancier des emprunts**

	<b>31.12.2011</b>	<b>31.12.2010</b>
Moins d'un an	444	1 435
Un an à cinq ans	1 092	4 932
Plus de cinq ans	114	1 876
<b>TOTAL</b>	<b>1 650</b>	<b>8 243</b>

## SABETON

Les dettes relatives aux contrats de crédit-bail immobilier, comprises dans le tableau ci-dessus, sont échelonnées de la façon suivante :

	<b>Total</b>
Moins d'un an	149
Un an à cinq ans	540
Plus de cinq ans	38
<b>TOTAL</b>	<b>727</b>

### 4.4. Passifs d'impôts non courants

Le solde net des impôts différés passifs résultant de la compensation des impôts différés actifs et passifs compensés par entité fiscale, qui s'élève à 2.391 Kp au 31 décembre 2011, se présente comme suit :

	<b>31.12.2011</b>	<b>31.12.2010</b>	<b>Variation</b>
Décalages temporaires	249	230	19
Ecarts d'évaluation	(902)	(1 015)	113
Retraitements / éliminations	(1 738)	(1 795)	57
<b>TOTAL</b>	<b>(2 391)</b>	<b>(2 580)</b>	<b>190</b>

### 4.5. Provisions à long terme

	<b>31.12.2010</b>	<b>Dotations</b>	<b>Reprises</b>		<b>31.12.2011</b>
			<b>Utilisées</b>	<b>Non utilisées</b>	
Autres provisions pour risques	109		-	20	89
Provision pour indemnités de départ en retraite	462	60	-	-	522
<b>TOTAL</b>	<b>571</b>	<b>60</b>	<b>0</b>	<b>20</b>	<b>611</b>

La ventilation de la charge de l'exercice concernant la provision pour indemnités de départ en retraite est donnée dans le tableau ci-dessous :

Provision pour indemnités de départ en retraite à l'ouverture de l'exercice 2010	<b>462</b>
Coût des services rendus	81
Coût financier (désactualisation)	20
Indemnités versées	(18)
Ecarts actuariels	(23)
Soit charge comptabilisée pendant l'exercice <sup>(1)</sup>	60
Soit provision pour indemnités de départ en retraite à la clôture de l'exercice 2011	<b>522</b>

<sup>(1)</sup> Cette charge a été comptabilisée intégralement dans les dotations aux provisions.

### 4.6. Autres passifs non courants

	<b>31.12.2011</b>	<b>31.12.2010</b>
Subventions d'investissements	1 056	1 185

**4.7. Fournisseurs et comptes rattachés**

	<b>31.12.2011</b>	<b>31.12.2010</b>
Dettes sur immobilisations	504	366
Fournisseurs	6 313	5 050
<b>TOTAL</b>	<b>6 817</b>	<b>5 416</b>

**4.8. Passif d'impôts courants**

	<b>31.12.2011</b>	<b>31.12.2010</b>
Impôt exigible	-	383

**4.9. Autres passifs courants**

	<b>31.12.2011</b>	<b>31.12.2010</b>
Dettes fiscales et sociales	3 693	3 490
Autres dettes	199	250
Comptes de régularisation	10	9
<b>TOTAL</b>	<b>3 902</b>	<b>3 749</b>

**4.10. Instruments financiers**

	<b>31.12. 2011</b>		<b>Ventilation par catégorie d'instruments</b>	
	Valeur au bilan	Juste valeur	Prêts et créances, dettes	Actifs financiers dont la juste valeur se réévalue par le résultat
Immobilisations financières	18	18	18	-
Clients	4 910	4 910	4 910	-
Autres actifs courants	2 397	2 397	2 397	-
Equivalents de trésorerie	1 628	1 628	-	1 628
Disponibilités et dépôts à termes (DAT)	20 033	20 033	-	20 033
<b>Actifs financiers</b>	<b>28 986</b>	<b>28 986</b>	<b>7 325</b>	<b>21 661</b>
Emprunts non courants	1 206	1 206	1 206	-
Emprunts à court terme	444	444	444	-
Fournisseurs et comptes rattachés	6 817	6 817	6 817	-
Autres passifs courants	3 902	3 902	3 902	-
<b>Passifs financiers</b>	<b>12 369</b>	<b>12 369</b>	<b>12 369</b>	-

## 5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 5.1. Chiffre d'affaires

	31.12.2011	31.12.2010
Production vente de biens	45 908	46 462
Production vente de services	293	383
<b>TOTAL</b>	<b>46 201</b>	<b>46 845</b>

Le chiffre d'affaires réalisé à l'étranger est de 728 K€ contre 657 K€ en 2010.

### 5.2. Charges de personnel et effectifs du groupe

Charges de personnel	31.12.2011	31.12.2010
Salaires et traitements	8 576	8 362
Charges sociales	3 748	3 378
Participation des salariés	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>12 324</b>	<b>11 740</b>

Effectifs des sociétés intégrées globalement	31.12.2011	31.12.2010
Cadres	35	32
Agents de maîtrise	59	55
Employés	20	21
Ouvriers	172	174
<b>TOTAL</b>	<b>286</b>	<b>282</b>

### 5.3. Autres produits et charges d'exploitation

	31.12.2011	31.12.2010
Reprise subventions d'investissements	28	8
Transfert de charges	161	209
Reprises d'amortissements/reprises de provisions	132	194
Autres produits et charges d'exploitation	(49)	(62)
<b>TOTAL</b>	<b>272</b>	<b>349</b>

### 5.4. Autres produits opérationnels

	31.12.2011	31.12.2010
Prix de cession des immobilisations	8	9
Reprises de provisions	20	125
Autres produits <sup>(1)</sup>	2 801	106
<b>TOTAL</b>	<b>2 829</b>	<b>240</b>

<sup>(1)</sup> dont 2,76 M€ relatifs à la Cie Agricole de la Crau (cf. faits caractéristiques de l'exercice)

**5.5. Autres charges opérationnelles**

	<b>31.12.2011</b>	<b>31.12.2010</b>
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	(7)	(200)
Dotations aux provisions	(2)	(112)
Autres charges opérationnelles	(2)	(58)
<b>TOTAL</b>	<b>(11)</b>	<b>(370)</b>

**5.6. Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie**

	<b>31.12.2011</b>	<b>31.12.2010</b>
Intérêts sur dépôts à terme	836	855
Produits financiers divers	-	39
Produits nets sur cessions de VMP	24	40
<b>TOTAL</b>	<b>860</b>	<b>934</b>

**5.7. Coût de l'endettement financier brut**

	<b>31.12.2011</b>	<b>31.12.2010</b>
Intérêts et charges assimilées	(282)	(352)
<b>TOTAL</b>	<b>(282)</b>	<b>(352)</b>

**5.8. Charge d'impôt**

	<b>31.12.2011</b>	<b>31.12.2010</b>
Impôt exigible	828	1 016
Impôts différé	(190)	(338)
<b>TOTAL</b>	<b>638</b>	<b>678</b>

Le calcul de l'impôt est le suivant :

Résultat consolidé avant impôt et dépréciation des écarts d'acquisition	2 237
Décalages fiscaux permanents	71
<b>Soit base soumise au taux normal de 33,33 %</b>	<b>2 308</b>
<b>Charge d'impôt correspondante</b>	<b>769</b>
Gains liés à l'utilisation des déficits précédemment non activés	-
Crédits d'impôts et divers	(132)
<b>TOTAL</b>	<b>637</b>

**5.9. Résultat net par action**

Les modalités de calcul du résultat net par action ont été précisées dans les règles et méthodes comptables.

	<b>31.12.2011</b>	<b>31.12.2010</b>
<b>Résultat net du groupe par action non dilué</b>		
Nombre moyen total d'actions	3 582 546	3 779 206
Résultat net du groupe total	1 573 356	1 417 416
Résultat net du groupe par action non dilué	0,44	0,38
<b>Résultat net du groupe par action dilué</b>		
Nombre moyen total d'actions	3 582 546	3 779 206
Résultat net du groupe total	1 573 356	1 417 416
Résultat net du groupe par action dilué	0,44	0,38

**6. AUTRES INFORMATIONS****6.1. Evaluation des risques****RISQUES DE CREDIT**

Il s'agit essentiellement du risque de recouvrement des créances clients. Un contrôle est fait régulièrement à l'aide d'états comptables établis par échéance.

**RISQUES DE TAUX ET SUR LES PLACEMENTS**

Un contrat de crédit bail immobilier a été souscrit en janvier 2002 portant sur un ensemble immobilier situé dans la zone industrielle des Georgeonnes 26302 Bourg de Péage, dont le solde au 31 décembre 2011 est de 727 Kp. Celui-ci est soumis à un taux variable (Euribor 3 mois).

La SCI DODOUX a contracté un emprunt à taux variable, dont le solde est de 69 Kp au 31 décembre 2011.

Il n'existe également aucun risque concernant la trésorerie, l'ensemble des placements étant exclusivement constitué de SICAV monétaires et de dépôts à terme.

**RISQUES DE LIQUIDITE**

Compte tenu de la structure du bilan et de l'échéance des dettes, il n'y a pas de risque de liquidité. La situation de trésorerie au 31 décembre 2011 est positive.

## SABETON

### RISQUES SUR LES MATIERES PREMIERES

Les produits fabriqués par SAINT JEAN sont composés de différentes matières premières (blés, produits laitiers, oeufs, viandes..) dont les prix ne varient pas forcément dans le même sens. Il n'existe aucun marché dont le prix de vente ne soit pas réajustable. Par contre, la capacité de la société SAINT JEAN à passer des hausses tarifaires est intimement liée à l'environnement concurrentiel.

### RISQUES JURIDIQUES

Il n'existe pas, à la connaissance de la société, de faits exceptionnels ou litiges susceptibles d'avoir une influence sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine de la société et du groupe.

#### **6.2. Engagements ou opérations avec les parties liées**

Les parties liées concernent l'ensemble des mandataires sociaux de SABETON et de la CIE AGRICOLE DE LA CRAU.

Il n'y a aucun engagement ou opération avec des parties liées hormis les éléments de rémunération mentionnés ci-dessous.

#### **6.3. Rémunération des organes d'administration, de direction et de surveillance**

Les jetons de présence versés aux membres du Conseil de Surveillance de SABETON s'élèvent à 34 K€ et aux membres du Conseil d'Administration de la CIE AGRICOLE DE LA CRAU à 1,8 K€.

En ce qui concerne les organes de direction de la société, la rémunération brute versée :

- par SABETON à M. Claude GROS s'est élevée à 290 K€ dont une rémunération exceptionnelle de 100 K€. De plus, il a bénéficié, au cours de l'exercice, des abondements au titre du Plan d'Épargne d'Entreprise et du PERCO, en vigueur dans la société, d'un montant respectif de 5 K€ et de 2 K€. Par ailleurs, SABETON lui a consenti, en sa qualité de Président de SAINT JEAN, une option d'achat portant sur 5 % du capital de cette dernière. Cette option est assortie d'une option de vente exercable à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017.
- à M. Guillaume BLANLOEIL par SABETON s'est élevée à 12 K€ et par SAINT JEAN s'est élevée à 200 K€ dont 40 K€ de rémunération variable. De plus, il a bénéficié, au cours de l'exercice, de l'intéressement en vigueur dans la société SAINT JEAN d'un montant de 1 K€ et des abondements au titre du Plan d'Épargne d'Entreprise et du PERCO, en vigueur dans la société SABETON, d'un montant respectif de 5 K€ et de 2 K€. Par ailleurs, SABETON lui a consenti une option d'achat portant sur 5 % du capital de la société SAINT JEAN. Cette option est assortie d'une option de vente exercable à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017.



#### 6.4. Honoraires des Commissaires aux Comptes versés par SABETON et ses filiales faisant l'objet d'une intégration globale

	MAZARS		BAU- CHEVALLIER & ASSOCIES	
	Montant HT	%	Montant HT	%
<b>SABETON</b>				
Certification des comptes	15.200 p	100 %	10.200 p	100 %
Diligences directement liées	Néant		Néant	
Conseil	Néant		Néant	
<b>FILIALES</b>				
Certification des comptes	30.100 p	100 %	7.250 p	100 %
Diligences directement liées	Néant		Néant	
Conseil	Néant		Néant	
<b>TOTAL</b>	<b>45.300 p</b>	<b>100 %</b>	<b>17.450 p</b>	<b>100 %</b>

#### 6.5. Information sectorielle

Conformément à la norme IFRS 8, l'information sectorielle est présentée ci-après selon l'approche du management et du suivi des performances au sein du groupe.

##### DEFINITION DES SECTEURS OPERATIONNELS

Les secteurs retenus pour la présentation de l'information sectorielle reprennent les principales activités exercées par les entités économiques composant le groupe SABETON, à savoir : l'agroalimentaire pour les sociétés SAINT JEAN, SAINT JEAN BOUTIQUE, SAS DU ROYANS, SCI BEMOL et SCI LES DODOUX et la gestion de patrimoine pour les sociétés SABETON et CIE AGRICOLE DE LA CRAU.

Les sociétés MAS DE LA PERONNE et VILLAGE DE LA PERONNE, sans activité au cours de l'exercice, n'ont pas été retenues dans l'information sectorielle.

## RESULTAT SECTORIEL

<b>AU 31 DECEMBRE 2011</b>	<b>AGRO ALIMENTAIRE</b>	<b>GESTION PATRIMOINE</b>	<b>INTER SECTEUR</b>	<b>AUTRES</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	46 042	280	(118)	(2)	46 201
Autres produits de l'activité		243	(243)		
Achats consommés	(19 080)	(9)			(19 089)
Charges de personnel	(11 452)	(873)			(12 325)
Charges externes	(9 665)	(867)	118	(5)	(10 419)
Impôts et taxes	(1 022)	(46)			(1 069)
Dotation aux amortissements	(4 613)	(121)			(4 734)
Dotation aux provisions	(80)	(6)			(85)
Autres produits et charges	380	(35)			346
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>	<b>510</b>	<b>(1 434)</b>	<b>(243)</b>	<b>(7)</b>	<b>(1 173)</b>
Autres produits et charges opérationnels	46	2 772			2 818
Convention avec l'Etat					
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>556</b>	<b>1 338</b>	<b>(243)</b>	<b>(7)</b>	<b>1 645</b>
<b>COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>	<b>(519)</b>	<b>854</b>	<b>243</b>	<b>-</b>	<b>578</b>
Autres produits et charges financiers		14			14
Charge d'impôt	139	(776)			(638)
<b>RESULTAT NET</b>	<b>176</b>	<b>1 429</b>	<b>-</b>	<b>(7)</b>	<b>1 599</b>

<b>AU 31 DECEMBRE 2010</b>	<b>AGRO ALIMENTAIRE</b>	<b>GESTION PATRIMOINE</b>	<b>INTER SECTEUR</b>	<b>AUTRES</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	46 789	178	(118)	(2)	46 846
Autres produits de l'activité		145	(145)		
Achats consommés	(18 464)	(8)			(18 472)
Charges de personnel	(10 871)	(870)			(11 740)
Charges externes	(9 793)	(649)	118	(4)	(10 328)
Impôts et taxes	(999)	(45)			(1 044)
Dotation aux amortissements	(4 576)	(120)			(4 696)
Dotation aux provisions	(125)	(5)			(130)
Autres produits et charges	343	(32)			311
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>	<b>2 304</b>	<b>(1 407)</b>	<b>(145)</b>	<b>(7)</b>	<b>746</b>
Autres produits et charges opérationnels	(291)	160			(131)
Convention avec l'Etat		902			902
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>2 014</b>	<b>(344)</b>	<b>(145)</b>	<b>(7)</b>	<b>1 518</b>
<b>COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>	<b>(485)</b>	<b>921</b>	<b>145</b>	<b>-</b>	<b>582</b>
Autres produits et charges financiers					
Charge d'impôt	321	(998)			(678)
<b>RESULTAT NET</b>	<b>1 850</b>	<b>(421)</b>	<b>-</b>	<b>(7)</b>	<b>1 422</b>

## BILAN SECTORIEL

<b>ACTIF AU 31 DECEMBRE 2011</b>	<b>AGRO ALIMENTAIRE</b>	<b>GESTION PATRIMOINE</b>	<b>INTER SECTEUR</b>	<b>AUTRES</b>	<b>TOTAL</b>
Ecarts d'acquisition	5 618	313			5 931
Autres immobilisations incorporelles	176				176
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	28 272	2 976			31 248
Autres actifs non-courants	18	38 789	(38 738)	(51)	18
Actifs d'impôts non courants					
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>34 084</b>	<b>42 078</b>	<b>(38 738)</b>	<b>(51)</b>	<b>37 372</b>
Stocks et en-cours	2 475				2 475
Clients et comptes rattachés	4 908	1			4 910
Autres actifs courants	2 539	144	(465)		2 218
Actif d'impôt courant		179			179
Trésorerie et équivalent de trésorerie	1 107	20 506		47	21 661
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>	<b>11 029</b>	<b>20 831</b>	<b>(465)</b>	<b>47</b>	<b>31 443</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>45 113</b>	<b>62 910</b>	<b>(39 203)</b>	<b>(4)</b>	<b>68 814</b>

<b>ACTIF AU 31 DECEMBRE 2010</b>	<b>AGRO ALIMENTAIRE</b>	<b>GESTION PATRIMOINE</b>	<b>INTER SECTEUR</b>	<b>AUTRES</b>	<b>TOTAL</b>
Ecarts d'acquisition	5 617	313			5 930
Autres immobilisations incorporelles	214				214
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	27 824	3 085			30 910
Autres actifs non courants	15	31 723	(31 666)	(56)	15
Actifs d'impôts non courants					
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>33 670</b>	<b>35 121</b>	<b>(31 666)</b>	<b>(56)</b>	<b>37 068</b>
Stocks et en-cours	2 052				2 052
Clients et comptes rattachés	4 864	14	(8)		4 870
Autres actifs courants	2 086	1 568	(36)		3 619
Actif d'impôts courants					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	453	30 172		54	30 679
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>	<b>9 455</b>	<b>31 755</b>	<b>(44)</b>	<b>54</b>	<b>41 220</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>43 125</b>	<b>66 876</b>	<b>(31 710)</b>	<b>(2)</b>	<b>78 288</b>

<b>PASSIF AU 31 DECEMBRE 2011</b>	<b>AGRO ALIMENTAIRE</b>	<b>GESTION PATRIMOINE</b>	<b>INTER SECTEUR</b>	<b>AUTRES</b>	<b>TOTAL</b>
Capital émis		3 408			3 408
Autres réserves	5 658	56 086	(14 361)	(29)	47 354
Résultat de l'exercice	176	1 403		(6)	1 573
Intérêts minoritaires		53		(1)	52
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>5 834</b>	<b>60 950</b>	<b>(14 361)</b>	<b>(36)</b>	<b>52 387</b>
Emprunts et dettes financières à long terme	25 610	438	(24 842)		1 206
Passif d'impôts non courants	1 559	832			2 391
Provisions à long terme	577	34			611
Passifs non courants	1 056				1 056
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>28 802</b>	<b>1 304</b>	<b>(24 842)</b>	<b>0</b>	<b>5 264</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	6 594	220		3	6 817
Emprunts à court terme	444	0			444
Autres passifs courants	3 437	465			3 902
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>	<b>10 475</b>	<b>685</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>11 163</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>45 111</b>	<b>62 939</b>	<b>(39 203)</b>	<b>(33)</b>	<b>68 814</b>

## SABETON

<b>PASSIF AU 31 DECEMBRE 2010</b>	<b>AGRO ALIMENTAIRE</b>	<b>GESTION PATRIMOINE</b>	<b>INTER SECTEUR</b>	<b>AUTRES</b>	<b>TOTAL</b>
Capital émis		3 779			3 779
Autres réserves	2 902	62 411	(14 356)	(23)	50 934
Résultat de l'exercice	1 850	(426)		(6)	1 417
Interêts minoritaires		32		(1)	31
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>4 751</b>	<b>65 796</b>	<b>(14 356)</b>	<b>(30)</b>	<b>56 161</b>
Emprunts et dettes financières à long terme	24 118	36	(17 346)		6 808
Passifs d'impôts non courants	1 710	870			2 580
Provisions à long terme	537	34			571
Passifs non courants	1 185				1 185
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>27 551</b>	<b>940</b>	<b>(17 346)</b>	<b>0</b>	<b>11 144</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	5 256	164	(8)	4	5 415
Emprunts à court terme	1 434			1	1 435
Autres passifs courants	3 231	900			4 132
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>	<b>9 921</b>	<b>1 064</b>	<b>(8)</b>	<b>4</b>	<b>10 982</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>42 223</b>	<b>67 800</b>	<b>(31 710)</b>	<b>(25)</b>	<b>78 288</b>

### 6.6. Engagements hors bilan

#### ENGAGEMENTS RECUS

Nantissement au profit de SABETON de 99.662 actions ALLAXIA et cautionnement personnel du dirigeant en garantie du remboursement du crédit vendeur de 598 K€ consenti par SABETON à E. COMPANION et du paiement des éventuels intérêts de retard.

#### ENGAGEMENTS DONNES

Options d'achat consenties sur 5 % du capital de SAINT JEAN au Président de SAINT JEAN et sur 9,3125 % à l'équipe dirigeante de SAINT JEAN à un prix d'exercice, d'une valeur au 1<sup>er</sup> juillet 2011, de 11,11 euros par action et exerçables du 1<sup>er</sup> juillet 2012 au 31 juillet 2017. Ces options d'achat sont assorties d'options de vente exerçables à compter du 1er juillet 2017.

En application de la Loi n° 2004-391 du 4 mai 2004 relative notamment au droit individuel à la formation, le volume d'heures cumulées au titre du DIF par les salariés du groupe s'élève à 27.224 heures. Au cours de l'exercice, 330 heures ont donné lieu à demande.

Le solde des dettes garanties par des sûretés réelles est de 779 K€ et correspond aux emprunts suivants :

- SCI BEMOL : 310 K€
- SCI LES DODOUX : 141 K€
- SAINT JEAN : 328 K€

**RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE  
A L 'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 20 JUIN 2012**

Mesdames, Messieurs,

C'est avec une grande émotion que nous souhaitons rendre hommage à M. Pierre CHAPOUTHIER, Président du Conseil de Surveillance de notre société, qui nous a quitté soudainement en mars 2012. Nous souhaitons le remercier pour le temps et l'énergie qu'il a consacrés à notre société. Sa présence chaleureuse, sa gentillesse et sa bonne humeur nous manquerons.

Nous vous avons convoqués en assemblée générale ordinaire, conformément aux dispositions légales et statutaires, pour vous rendre compte de notre gestion, soumettre à votre approbation les comptes annuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2011, et vous inviter à vous prononcer sur les résolutions proposées.

**ACTIVITE, RESULTATS ET SITUATION FINANCIERE DES FILIALES ET DE LA SOCIETE  
AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE**

**FILIALES ET SOUS-FILIALES**

**La société SAINT JEAN**, détenue à 100 % par SABETON, fabrique des ravioles, des quenelles, des pâtes fraîches et des produits traiteurs sous les marques SAINT-JEAN, ROYANS, RAVIOLES DE ROMANS et QUENELLES LA ROYALE. Elle a réalisé au cours de l'exercice un chiffre d'affaires net de coopération commerciale de 46 M€ correspondant à une production de 11.000 tonnes : 4.000 tonnes pour les pâtes fraîches, 4.400 tonnes pour les ravioles, 2.200 tonnes pour les quenelles et 400 tonnes pour l'activité traiteur.

La société SAINT JEAN a dégagé en 2011 une perte de 116 K€ Le bénéfice s'élevait, l'année précédente, à 1.797 K€

En 2011, l'arrêt de dossiers peu rentables, particulièrement de dossiers MDD, a impacté de manière défavorable l'évolution du chiffre d'affaires. Dans le même temps, les marques propres de la société ont fortement progressé. De plus, le niveau des prix des matières premières est resté élevé sur l'ensemble de l'exercice avec une reprise à la hausse des cours de céréales et des ovo-produits sur la fin de l'année.

Les investissements de la société ont été maintenus à un niveau élevé avec, en juillet 2011, la mise en fonctionnement d'une chambre froide de stockage de produits surgelés d'une capacité de 1.500 palettes. Enfin, les moyens mis à disposition de la marque SAINT JEAN ont été accrus afin de faire de SAINT JEAN une marque au niveau national.

**La SAS DU ROYANS**, détenue à 51 % par SAINT JEAN et à 49 % par SABETON, a, au cours de l'exercice, géré son patrimoine immobilier et terminé la construction de la chambre froide.

Cette société a réalisé, au cours de l'exercice, un chiffre d'affaires de 1.937 K€ essentiellement constitué par les loyers encaissés, et un bénéfice net de 388 K€ Le bénéfice de l'année précédente s'élevait à 318 K€

## SABETON

**La SCI BEMOL**, détenue à 99,94 % par SAINT JEAN, a réalisé, au cours de l'exercice, un chiffre d'affaires de 89 K€ essentiellement constitué par les loyers encaissés, et un bénéfice net de 34 K€

**La SCI LES DODOUX**, détenue à 99 % par SAINT JEAN, a réalisé, au cours de l'exercice, un chiffre d'affaires de 121 K€ essentiellement constitué par les loyers encaissés, et un bénéfice de 36 K€

**La société SAINT JEAN BOUTIQUE**, est détenue à 51 % par SAINT JEAN et à 49 % par SABETON. Elle n'a pas eu d'activité en cours de l'exercice et a dégagé une perte de 4 K€ Elle a réalisé une augmentation de capital à hauteur de 10 K€ à laquelle SAINT JEAN et SABETON ont souscrit en totalité proportionnellement à leur part.

**La COMPAGNIE AGRICOLE DE LA CRAU**, détenue à 98,17 % par SABETON, a poursuivi ses activités traditionnelles de vente de produits agricoles, notamment de foin de Crau, et de location de terrains.

La Compagnie a également poursuivi ses discussions relatives à l'aménagement du domaine de la Peronne situé à Miramas (13) d'une superficie d'environ 38 hectares.

La voie rapide qui doit contourner Miramas en passant à l'ouest du domaine de la Peronne devrait être opérationnelle fin 2015. La Compagnie devra céder à l'Etat une partie de son terrain en vue de la construction de cette déviation dont le tracé prévoit une entrée dans Miramas par un nouveau giratoire implanté au sud du domaine de la Peronne, offrant ainsi la desserte nécessaire dans le cadre du projet d'aménagement envisagé.

La Communauté de Commune OUEST PROVENCE, à laquelle appartient Miramas, a poursuivi ses travaux en vue de la constitution de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC), destinée à porter l'aménagement global du secteur ouest de la Commune de Miramas. Cette ZAC, dans le périmètre de laquelle est inclus le domaine de la Peronne, devrait être créée au cours de l'exercice 2012.

L'aménagement envisagé pourrait permettre le développement de plusieurs activités avec principalement un village de marques. Votre société a signé un accord relatif au développement de ce village de marques avec un des principaux opérateurs sur ce marché qui exploite, en Europe, un portefeuille de vingt villages de marques.

La Compagnie a poursuivi les études pré-opérationnelles nécessaires dans le cadre de ce projet d'aménagement, qui nécessite l'obtention de nombreuses décisions et autorisations administratives, et engagé les premières dépenses nécessaires en vue de l'obtention, pour le village de marques, de l'autorisation d'exploitation commerciale.

Au cours de l'exercice 2011, les procédures opposant la Compagnie à l'Etat ont abouti favorablement en faveur de la Compagnie.

En effet, par décision en date du 14 octobre 2010, le Conseil Constitutionnel avait décidé que l'article 1<sup>er</sup> de la Loi du 30 avril 1941 portant approbation des deux conventions passées en 1940 entre le Ministre Secrétaire d'Etat à l'agriculture et la Compagnie était déclaré contraire à la Constitution.

Cette affaire est revenue, en juillet 2011, devant le Conseil d'Etat qui, dans l'attente de la décision du Conseil Constitutionnel, avait sursis à statuer sur le pourvoi de la Compagnie contre l'arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Marseille du 8 septembre 2008.

## SABETON

Par décision en date du 26 juillet 2011, le Conseil d'Etat a annulé :

- l'arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Marseille du 8 septembre 2008,
- le jugement du Tribunal Administratif de Marseille du 27 octobre 2005,
- le titre exécutoire n°338.

En conséquence :

- l'Etat a remboursé à la Compagnie Agricole de la Crau un montant de 2,76 M€ intérêts compris,
- la somme de 1,47 M€ intérêts compris, qui avait été séquestrée, en garantie des titres exécutoires émis à la demande de l'Etat, a été restituée à la Compagnie.

Enfin, la Compagnie a décidé de retirer la requête déposée devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme mettant fin, de manière définitive, au litige entre la Compagnie Agricole de la Crau et l'Etat.

L'ensemble des opérations de l'exercice a généré un bénéfice net de 1.416 K€ contre un bénéfice de 273 K€ au 31 décembre 2010, provenant notamment de la comptabilisation d'un résultat exceptionnel de 2.771 K€, de charges d'exploitation pour un montant de 831 K€ et d'un impôt sur les bénéfices de 711 K€

Les capitaux propres au 31 décembre 2011 ressortent à 2,8 M€ contre 1,7 M€ au 31 décembre 2010 compte tenu notamment de la distribution d'un dividende de 0,27 M€

**La société MAS DE LA PERONNE**, détenue à 100 % par la CIE AGRICOLE DE LA CRAU, n'a pas eu d'activité au cours de l'exercice et a dégagé une perte de 6 K€

**La société VILLAGE DE LA PERONNE**, Société en Nom Collectif constituée au cours de l'exercice 2011 et détenue à 99,90 % par la CIE AGRICOLE DE LA CRAU, n'a pas eu d'activité au cours de l'exercice et a dégagé une perte de 0,4 K€

## SOCIETE MERE

Au cours de l'exercice 2011, SABETON a poursuivi ses activités de prestataire de services au profit de ses filiales.

L'ensemble des opérations de l'exercice a généré un bénéfice de 947 K€ après enregistrement notamment :

- de produits de participation d'un montant de 269 K€
- de produits financiers s'élevant à 1.100 K€ résultant du placement de sa trésorerie,
- d'une reprise de dépréciation de 694 K€ comptabilisée sur les titres détenus dans la CIE AGRICOLE DE LA CRAU,
- d'un impôt d'un montant de 203 K€

Au 31 décembre 2011, la trésorerie nette de SABETON, s'élevait à 19,7 M€ Elle est essentiellement placée en dépôts à terme et en SICAV monétaires.

## SABETON

Au 31 décembre 2011, les capitaux propres s'élevaient à 66,9 M€ alors que ces derniers s'élevaient à 71,2 M€ au 31 décembre 2010 après, notamment, l'annulation de 370.903 actions propres détenues par la société pour un montant de 4,4 M€

### **COMPTES CONSOLIDES**

Les comptes consolidés de l'exercice 2011, établis dans le cadre des dispositions prévues par la norme IFRS 1, font ressortir un bénéfice part du groupe de 1.573 K€ contre un bénéfice consolidé part du groupe de 1.417 K€ au 31 décembre 2010.

A la fin de l'exercice, la trésorerie nette des sociétés du groupe, telle qu'elle apparaît à l'actif du bilan consolidé, s'élevait à 21,7 M€ essentiellement placée en dépôts à terme et SICAV monétaires, et les capitaux propres consolidés part du groupe à 52,4 M€ contre 56,1 M€ l'exercice précédent.

### **EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Il n'y a pas eu d'évènements significatifs depuis la clôture de l'exercice.

### **PERSPECTIVES 2012**

La société SAINT JEAN :

- continuera à rationaliser l'utilisation des différents sites de production,
- recherchera des emplacements pour l'ouverture de boutiques à Lyon et Grenoble,
- poursuivra ses efforts pour développer son chiffre d'affaires en lançant de nouveaux produits tant dans les ravioles et les pâtes fraîches que dans les quenelles, et développera son activité de produits traiteurs.

La CIE AGRICOLE DE LA CRAU poursuivra son projet relatif à l'aménagement du domaine de la Péronne.

### **INFORMATIONS SOCIALES**

Au 31 décembre 2011, SABETON employait cinq personnes. Il n'y a eu ni embauche, ni licenciement, ni recours aux heures supplémentaires. La société a fait appel à deux personnes en intérim au cours de l'exercice.

L'effectif moyen du groupe était de 286 personnes contre 282 l'année précédente.

Les dirigeants ne bénéficient d'aucun avantage ou engagement à l'occasion de la cessation de leurs fonctions ou postérieurement à cette dernière.

### **INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES**



## SABETON

Le groupe n'est pas particulièrement exposé aux risques industriels et environnementaux compte tenu de son activité.

SAINT JEAN a, depuis juillet 2007, obtenu, pour son site de Romans, la certification selon la norme ISO 14001. Les sites de Frans (01) et Bourg de Péage (26) ont obtenu leur certification en juin 2011. Un audit ISO 14001 multi sites de SAINT JEAN est prévu en juin 2012.

En 2011, SAINT JEAN a poursuivi la mise en pratique de sa politique environnementale qui s'est traduite par des résultats significatifs en matière de recyclage, 45 tonnes de cartons ont été recyclées, mais aussi en matière d'éco conception, de valorisation des déchets et de réduction des consommations énergétiques.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, 70 % de l'énergie consommée sur le site de Romans provient d'énergies renouvelables.

Ces résultats ont été obtenus grâce aux efforts de sensibilisation et de formation du personnel aux problématiques environnementales, mais aussi par la poursuite d'investissements ciblés dans le domaine de la maîtrise des consommations énergétiques.

### **ACTIVITE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

SAINT JEAN a poursuivi ses efforts en matière de Recherche et Développement, conduisant au lancement de vingt nouvelles recettes de ravioles, quenelles et produits traiteurs.

Afin d'accélérer son développement sur le marché traiteur, SAINT JEAN a lancé, en 2011, trois nouveaux concepts : une gamme de gratins à base d'ingrédients régionaux, une gamme de ravioles à poêler en sachets et une gamme de sauces surgelées en galets.

Sur le marché des quenelles, SAINT JEAN a lancé une gamme de quenelles sous « Skin ». Une mini quenelle à poêler est venue s'ajouter à la gamme des ravioles à poêler et deux quenelles festives à la truffe et à l'écrevisse ont été créées pour les fêtes de fin d'année.

L'innovation a aussi concerné les ravioles, avec le lancement de ravioles aux truffes et de deux ravioles sucrées, l'une au ganache chocolat et l'autre à l'abricot de la Drôme.

En 2012, SAINT JEAN continuera à développer de nouveaux produits, notamment une raviole à poêler au chèvre, de la polenta à poêler, de nouvelles Box Saveurs Express biologiques et de nouvelles quenelles sous « Skin »

### **INFORMATIONS SUR LES PRINCIPAUX RISQUES**

#### **. Risques de marché, de liquidité et de trésorerie :**

Un contrat de crédit bail immobilier a été souscrit en janvier 2002 portant sur un ensemble immobilier situé dans la zone industrielle des Georgeonnes 26302 Bourg de Péage, dont le solde au 31 décembre 2011 est de 727 K€ Celui-ci est soumis à un taux variable (Euribor 3 mois).

Il n'existe aucun autre risque significatif de taux, ni risque de liquidité et de trésorerie, l'ensemble des placements étant exclusivement constitué de SICAV monétaires et de dépôts à terme.

#### **. Risques juridiques :**

## SABETON

Il n'existe pas, à la connaissance de la société, de faits exceptionnels ou litiges susceptibles d'avoir une influence sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine de la société et du groupe.

### **. Risques de changement de contrôle de la société :**

Il n'existe aucun accord conclu par la société susceptible d'être modifié ou de prendre fin en cas de changement de contrôle de la société.

### **DELAI DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS**

Au 31 décembre 2011, le solde des dettes fournisseurs s'élevait à 14 K€ contre 15 K€ au 31 décembre 2010. Les factures avaient une échéance inférieure à 30 jours après la date d'émission des factures.

### **EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL**

Le capital de la société, qui s'élevait, au 31 décembre 2010, à 3.779.206 euros divisé en 3.779.206 actions entièrement libérées d'un euro, s'élevait au 31 décembre 2011, à 3.408.303 euros divisé en 3.408.303 actions, à la suite de l'annulation, en date du 21 juin 2011, de 370.903 actions propres détenues par la société.

### **ACTIONNARIAT**

En application de l'article L. 233-13 du Code de commerce, nous vous informons qu'au 31 décembre 2011, le capital et les droits de vote de SABETON étaient répartis de la manière suivante :

	<b>% du capital</b>	<b>% des droits vote</b>
Claude GROS (pleine propriété)	0,50	0,55
Claude GROS (nue-propriété)	9,40	-
Marie-Christine GROS- FAVROT	1,20	0,679
CG & ASSOCIES (contrôlée par M. Claude GROS)		
. pleine propriété	6,09	4,799
. usufruit	-	59,983
Enfants GROS (nue-propriété)	43,71	-
Fonds gérés par First Eagle Investment Management, LLC	14,68	16,48
Public	24,42	17,51
<b>TOTAL</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

First Eagle Investment Management LLC a déclaré, en mars 2011, avoir franchi à la hausse, de façon passive, le seuil de 15 % des droits de vote de SABETON.

Les enfants GROS ont chacun déclaré avoir franchi, en juin 2011, individuellement à la hausse, de façon passive, le seuil de 10 % du capital de la société.

A notre connaissance, aucun autre actionnaire ne détient plus de 5 % du capital social ou des droits de vote.

Madame Marlyse GROS a cédé, en 2011, 367.088 actions SABETON. En conséquence, elle a déclaré, en février 2011, avoir franchi à la baisse les seuils de 10 % et 5 % des droits de vote ainsi que le seuil de 5 % du capital.

Le personnel détenait, au 31 décembre 2011, dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise, 17.991 actions de la société, représentant 0,53 % du capital.

## **DONNEES BOURSIERES**

Au cours de l'exercice 2011, le cours de l'action SABETON a évolué dans les limites suivantes : le cours le plus haut a été de 14,40 € et le cours le plus bas de 11,78 €. Au 31 décembre 2011, le cours de l'action était de 13,40 €

Les transactions ont porté, au cours de l'année 2011, sur 448.387 titres.

Entre le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et le 28 mars 2012, date de la rédaction de ce rapport, le cours le plus haut a été de 14,10 € le cours le plus bas de 12,01 € et le dernier cours de 13,90 €

## **AFFECTATION DU RESULTAT**

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels au 31 décembre 2011, tels qu'ils vous sont présentés, et qui font ressortir un bénéfice de 946.679,76 euros.

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 946.679,76 € de la façon suivante :

- versement d'un dividende de 0,22 € par action représentant pour les 3.408.303 actions composant le capital au jour de la rédaction de ce rapport, une somme totale de : 749.826,66 €

- le solde, soit : .....196.853,10 €  
étant affecté au compte « autres réserves »

Chaque action recevra ainsi un dividende de 0,22 € qui sera payé à compter du 29 juin 2012 à la Lyonnaise de Banque, ouvrant droit, pour les personnes physiques domiciliées en France et n'ayant pas opté pour le prélèvement forfaitaire libératoire de 21 % hors prélèvements sociaux, à un abattement de 40 % conformément aux dispositions légales en vigueur.

Nous vous proposons également que le montant correspondant aux dividendes revenant aux actions SABETON détenues par la société au jour de la mise en paiement du dividende soit affecté au compte « autres réserves ».

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que les dividendes versés par la société au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende	Taux de réfaction
2008	0,21 €	40 %
2009	0,23 €	40 %
2010	0,22 €	40 %

## **COMPTES CONSOLIDES**

Nous vous proposons d'approuver les comptes consolidés au 31 décembre 2011, tels qu'ils vous sont présentés, et qui font ressortir un bénéfice part du groupe de 1.573.356 euros.

SABETON

## **CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES**

Nous vous demandons, conformément aux dispositions de l'article L. 225-88 du Code de commerce, d'approuver les conventions et engagements visés à l'article L. 225-86 du même Code, conclus ou poursuivis au cours de l'exercice écoulé.

Les Commissaires aux Comptes ont été dûment avisés de ces conventions qu'ils ont décrites dans leur rapport spécial.

## **RATIFICATION DE LA NOMINATION D' UN MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**

Nous vous proposons de ratifier la cooptation de M. Marc CHAPOUTHIER, en qualité de nouvel administrateur de la société, en remplacement de M. Pierre CHAPOUTHIER, pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

## **RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**

Nous vous proposons de renouveler, pour une période d'un an expirant lors de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2012, les mandats des membres du Conseil de Surveillance de Mesdames Chantal BEJAR et Martine COLLONGE, Messieurs Marc CHAPOUTHIER, Laurent DELTOUR, et François MAURISSEAU, ainsi que de la société CG & ASSOCIES, arrivés à expiration à la présente assemblée.

## **AUTORISATION D'INTERVENIR EN BOURSE**

Nous vous proposons de donner tous pouvoirs au Directoire afin d'utiliser, pendant une durée de dix huit mois expirant le 20 décembre 2013, les possibilités offertes par la loi n° 98-546 du 2 juillet 1998 et de déléguer au Directoire la possibilité de procéder, par tous moyens, à des rachats de titres de la société, représentant jusqu'à 10 % du capital social, en vue, par ordre de priorité décroissant de :

- l'annulation partielle ou totale des actions achetées en vue d'optimiser la gestion de la trésorerie, la rentabilité des fonds propres et le résultat par action,
- la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- l'attribution ou la cession des actions aux salariés et dirigeants de la société ou de son groupe dans le cadre des dispositions légales en vigueur.

Nous vous proposons de fixer à 15 € par action le prix d'achat maximum et d'autoriser le Directoire à se prévaloir, lorsque les conditions sont réunies, des dispositions du règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003 permettant aux émetteurs, dont le marché des titres est très peu liquide, d'acheter jusqu'à 50 % du volume quotidien moyen.

Il est précisé qu'au jour de la rédaction de ce rapport, la société détient 27.088 actions propres. La société, qui détenait 12.608 actions SABETON au 31 décembre 2010 à un cours moyen de 11,47 € en a acheté 385.383 au cours de l'exercice 2011, moyennant le prix global de 4.625 K€ soit à un cours moyen de 12 € par action. Ces actions, acquises en vue de leur annulation, ont été annulées à hauteur de 370.903 actions le 21 juin 2011. Le montant global des frais de négociation pour l'exercice 2011 a été de 3.932 €. Elle a acquis aucune action depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012 jusqu'au jour de la rédaction de ce rapport.

**FIXATION DU MONTANT DES JETONS DE PRESENCE**

Nous vous proposons de fixer le montant global des jetons de présence attribués au Conseil de Surveillance à la somme de 40.000 € et ce jusqu'à nouvelle décision de l'assemblée.

Sont annexés à ce rapport :

- le rapport du Président du Conseil de Surveillance prévu par l'article L. 225-68 du Code de commerce sur le gouvernement d'entreprise et sur les procédures de contrôle interne,
- la liste des membres du Directoire et du Conseil de Surveillance, des mandats exercés et des rémunérations et avantages de toute nature perçus par les mandataires sociaux de la société et des sociétés contrôlées pour l'exercice 2011,
- le tableau des résultats financiers au cours des cinq derniers exercices,
- le tableau récapitulatif des opérations réalisées sur les titres SABETON par les dirigeants, les personnes assimilées et leurs proches au cours de l'exercice 2011.

Nous vous précisons qu'il n'existe pas de délégation d'augmentation de capital en cours de validité à la clôture de l'exercice.

\*\*\*\*\*

Nous vous remercions de bien vouloir concrétiser votre accord sur ce qui précède par le vote favorable des résolutions qui vous sont proposées.

Le Directoire

**RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE  
SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE  
ET LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE**

Mesdames, Messieurs,

En application des dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce, j'ai l'honneur de vous rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

Le Conseil de Surveillance a décidé de se référer au code de gouvernement d'entreprise de Middledenext pour les valeurs moyennes et petites de décembre 2009, à l'exception de la recommandation relative à la durée du mandat des membres du Conseil de Surveillance qui est, pour des raisons pratiques, maintenue à un an. De plus, le Conseil de Surveillance a pris connaissance des éléments présentés dans la rubrique « points de vigilance » de ce code.

Les règles de gouvernance de la société sont indiquées ci-dessous.

**I – LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE**

**1.1. Modalités d'organisation et de fonctionnement du Conseil de Surveillance**

***1.1.1. Organisation et fonctionnement du Conseil de Surveillance***

SABETON est une Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance. La gestion repose sur la distinction entre les fonctions de direction, dévolues au Directoire, et le contrôle de cette direction, assumé par le Conseil de Surveillance.

Les dispositions statutaires de la Société prévoient en leur article 18, à titre de mesures internes non opposables aux tiers, une autorisation préalable du Conseil de Surveillance pour la conclusion, tant pour la société que pour ses filiales directes et indirectes, des opérations suivantes :

- propositions d'affectation du résultat et de fixation du dividende de l'exercice écoulé à l'assemblée,
- proposition de modification des statuts,
- vente ou acquisition de fonds de commerce ou acquisition d'immeubles par nature,
- acquisition de titres de participations pour un montant supérieur à 5 % du capital,
- signature de tout traité de fusion, de scission ou d'apport partiel d'actif,
- émission de titres donnant accès directement ou indirectement au capital social,
- opérations de financement susceptibles de modifier substantiellement la structure financière de la société,
- proposition de programme de rachat d'actions à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires,
- mise en place de plans d'options de souscriptions ou d'achat d'actions.

Le fonctionnement du Conseil de Surveillance est organisé par un règlement intérieur.

### ***1.1.2. Composition du Directoire et du Conseil de surveillance***

#### *- Le Directoire*

Au 31 décembre 2011, le Directoire est composé de deux membres.

La durée du mandat des membres du Directoire est de six ans, elle expire à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2015.

#### *-Le Conseil de Surveillance*

Au 31 décembre 2011, le Conseil de Surveillance était composé de six membres, dont cinq indépendants. Sa composition est en conformité avec la Loi sur la représentation des femmes et des hommes au sein du Conseil de Surveillance.

La durée du mandat des membres du Conseil de Surveillance est d'une année ; elle expire à l'issue de l'assemblée qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire leur mandat.

Le Conseil de Surveillance élit, parmi ses membres, un Président et un Vice-Président, qui sont obligatoirement des personnes physiques et détermine, le cas échéant, leur rémunération. Aucune limitation n'est apportée aux pouvoirs du Président.

La liste des membres du Directoire et du Conseil de Surveillance, de leurs mandats et rémunérations figure en annexe au rapport de gestion du Directoire.

### ***1.1.3. Principes et règles de détermination des rémunérations des mandataires sociaux***

Les rémunérations des mandataires sociaux sont précisées dans le rapport de gestion du Directoire.

Le Conseil de Surveillance détermine, le cas échéant, la rémunération du Président et Vice-Président ainsi que la rémunération de chacun des membres du Directoire.

Les membres du Conseil de Surveillance reçoivent, à titre de jetons de présence, une rémunération fixe annuelle déterminée par l'assemblée générale et maintenue jusqu'à décision contraire de toute autre assemblée. La répartition de ces jetons de présence est faite entre les membres par le Conseil de Surveillance. Pour l'exercice écoulé, les jetons de présence versés se sont élevés à 34 K€

## **1.2. Compte-rendu de l'activité du Conseil de Surveillance au cours de l'exercice écoulé**

### ***1.2.1. Fréquence des réunions***

Le Conseil de Surveillance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, et au moins une fois par trimestre afin d'entendre le rapport du Directoire.

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil de Surveillance s'est réuni à six reprises, et le quorum pour chacune de ces réunions a été largement atteint.

### ***1.2.2. Invités au Conseil de Surveillance***

Le Conseil de Surveillance invite à ses réunions de façon permanente les membres du Directoire.

Les Commissaires aux Comptes de la société sont convoqués aux réunions du Conseil de Surveillance à l'ordre du jour desquelles figure l'examen des comptes, qu'il s'agisse des comptes annuels, des comptes semestriels ou des comptes consolidés.

### **1.2.3. Contenu des réunions**

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil de Surveillance a consacré une réunion à vérifier et contrôler les comptes semestriels et annuels qui avaient été arrêtés par le Directoire.

Outre l'autorisation de certaines opérations en application des dispositions légales et statutaires, le Conseil de Surveillance a également travaillé sur diverses questions d'ordre stratégique concernant l'évolution des différentes activités du Groupe. Il a aussi débattu de la cession d'actifs et de l'achat de blocs d'actions propres.

## **1.3. Travaux préparatoires aux réunions du Conseil de Surveillance**

### **1.3.1. Modalités d'accès des membres du Conseil de Surveillance à l'information nécessaire à leur participation aux réunions du Conseil**

Préalablement à chaque réunion du Conseil de Surveillance, les membres reçoivent, dans les délais utiles à leurs examens, les documents nécessaires à leur mission et relatifs aux sujets qui seront abordés, qui peuvent être :

- pour les réunions à l'ordre du jour desquelles figure l'arrêté des comptes annuels ou semestriels : les comptes sociaux comprenant bilan, compte de résultat et annexe, ainsi que les comptes consolidés comprenant les mêmes éléments, de même que les projets de documents qui seront remis à l'assemblée générale et la situation de trésorerie du groupe détaillée par entité,
- pour les réunions à l'ordre du jour desquelles figurent des propositions d'investissements soumises à autorisation préalable en application des statuts, les documents et comptes des sociétés dans lesquelles le groupe envisage d'investir, ainsi qu'une note sur l'investissement proposé,
- et d'une manière générale, divers documents, tels que des articles de presse relatifs à la société, ses filiales ou les secteurs dans lesquels elles opèrent, ainsi que, le cas échéant, des articles d'analyse financière relatifs à la société.

Au cours de l'exercice écoulé, le Directoire a fourni au Conseil de Surveillance six rapports.

### **1.4. Organisation et fonctionnement des comités**

L'ensemble des membres du Conseil de Surveillance, à l'exception du Président, remplit les fonctions de comité d'audit. Les membres du comité d'audit se réunissent au début de deux réunions du Conseil de Surveillance afin de procéder à l'audit des comptes semestriels et annuels, un dossier ayant été remis à l'avance à chacun d'entre eux. Tous documents complémentaires nécessaires à cet audit sont mis à la disposition des membres du Conseil de Surveillance à leur demande.

Aucun autre comité n'a été constitué au sein du Conseil de Surveillance de la société.



## **II – MODALITES PARTICULIERES RELATIVES A LA PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE**

Les statuts de SABETON précisent au titre VI les conditions de participation des actionnaires aux Assemblées Générales.

## **III – PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE**

### **3.1. Objectifs de la société en matière de procédures de contrôle interne**

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans la société ont pour objet :

- d'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations, ainsi que les comportements des personnels, s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- d'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

### **3.2. Description de l'environnement du contrôle interne**

#### ***3.2.1. Acteurs du contrôle interne***

Le contrôle interne est assumé par les directions des filiales d'une part, par le service juridique de la société mère d'autre part, qui rend compte au Directoire, en liaison avec les experts-comptables du groupe qui complètent en tant qu'intervenants externes le dispositif de contrôle interne.

Le montant des honoraires des Commissaires aux Comptes versés par SABETON et ses filiales faisant l'objet d'une intégration globale est indiqué dans l'annexe consolidée de SABETON.

#### ***3.2.2. Maîtrise des risques***

*Risques liés à la protection des actifs :*

Au-delà de la couverture assurances des actifs, la société fait procéder régulièrement à la vérification de la conformité des installations techniques pouvant avoir des conséquences sur l'environnement ou la sécurité des personnes (équipements de lutte contre l'incendie, installations électriques, installations sous pression etc...). Cette vérification est réalisée par différents bureaux de contrôle indépendants, dont les observations sont prises en compte par la société.

*Risques informatiques :*

La gestion des risques informatiques repose essentiellement sur les procédures de sauvegardes régulières des données informatiques et sur le contrôle de la qualité technique des sauvegardes. La conservation des supports est en outre assurée en dehors du site de sauvegarde.

### ***3.2.3. Règles de délégations de responsabilités***

Des limitations sont apportées aux pouvoirs des Directeurs Généraux des filiales opérationnelles, qui ne peuvent, sans l'accord préalable du Directoire, engager des investissements et désinvestissements, sauf s'ils ont été approuvés dans le cadre d'un budget d'investissements, prendre des locaux à bail, souscrire des emprunts et lignes de découvert, prendre des participations, embaucher et licencier des cadres, engager des actions en justice.

### ***3.2.4. Procédure de délégations de signatures sur comptes bancaires***

Les procédures de signatures sont hiérarchisées avec une règle de plafond et de double signature.

Le mode de paiement par virement, le plus facile à contrôler, a été généralisé.

## **3.3. Contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information financière et comptable de la société mère**

Pour ce qui concerne l'élaboration et le traitement des éléments financiers et comptables qui constituent le support de l'information financière du groupe, le dispositif de contrôle interne vise à assurer :

- le respect de la réglementation comptable et la bonne application des principes sur lesquels les comptes sont établis,
- la qualité de la remontée de l'information et de son traitement centralisé pour le groupe,
- le contrôle de la production des éléments financiers, comptables et de gestion.

### ***3.3.1. Organisation du système comptable***

La société mère sous-traite, dans ses bureaux, la saisie des pièces comptables et des écritures d'arrêtés des comptes de la société et de ses filiales à l'exception de la société SAINT JEAN et ses filiales qui disposent de leur propre service comptable.

Les filiales utilisent, pour la gestion commerciale, un progiciel intégré VIF et, pour la comptabilité et paie, les logiciels CEGID. La société mère, qui utilise les logiciels CEGID, a un accès direct à la comptabilité et la paie des filiales.

Les principes comptables suivis sont ceux du plan comptable général français.

### ***3.3.2. Procédures de contrôle interne mises en place par la société***

*Procédures mises en place au sein de la société mère elle-même et relatives à son propre fonctionnement :*

Elles consistent essentiellement en :

- l'établissement et le contrôle de situations de trésorerie mensuelles, et l'analyse des rendements des placements,
- le suivi des participations et des engagements hors bilan,
- l'analyse des charges et la maîtrise de leur évolution,
- la vérification des règlements effectués par rapport aux engagements pris par la société,
- et plus généralement la vérification du respect des principes et normes comptables, lors de l'établissement des comptes.

*Procédures mises en place par la société mère pour le contrôle des filiales :*

En dehors des aspects juridiques, qui sont gérés par la société mère pour le compte des filiales, les procédures de contrôle mises en place consistent en un reporting effectué par le directeur de la filiale concernée :

- hebdomadaire, sous forme d'une note sur la marche des affaires durant la semaine écoulée,
- mensuel, sous forme d'un tableau sur l'évolution du chiffre d'affaires réalisé, et, le cas échéant, du tonnage produit et vendu,
- mensuel, sous forme de soldes intermédiaires de gestion,
- trimestriel, sous forme de situations provisoires, qui sont comparées au budget établi en début d'année.

Par ailleurs, l'équipe de la société mère :

- participe aux arrêtés de comptes semestriels et annuels desdites filiales, de manière à lui permettre, d'une part, de vérifier la bonne application des principes et normes comptables, et, d'autre part, d'identifier et suivre les principaux risques ;
- suggère, à la suite de ces interventions, le cas échéant, à la filiale concernée, la mise en place de procédures ou la modification des procédures qu'elle estime ne pas être satisfaisantes ;
- participe à l'élaboration des comptes consolidés par l'expert-comptable de la société en vérifiant notamment le correct ajustement et l'élimination des transactions internes, ainsi que la bonne application des normes du groupe ;
- assiste les Commissaires aux Comptes dans leur mission de contrôle des comptes des filiales.

Le service juridique des filiales est assuré par la société mère, dans le cadre des conventions de prestations de services conclues entre lesdites sociétés. Il en est de même pour les dossiers relatifs aux affaires contentieuses, qui sont généralement gérés par la société mère, et, lorsqu'ils ne le sont pas directement, sont suivis de près par cette dernière, de manière à pouvoir évaluer en permanence les risques y afférant.

**3.3.3. Organisation de l'information financière**

Au sein de la société, le Président du Directoire et le responsable de l'information sont plus particulièrement chargés de la communication financière avec les acteurs du marché (A.M.F., analystes financiers, journaux, ...).

Les comptes semestriels et annuels sont établis par la société et validés par un cabinet d'expertise comptable indépendant, qui assure également l'ensemble de la consolidation.

Le groupe poursuivra sa démarche de constante amélioration de la qualité de son système de contrôle interne.

Dardilly, le 28 mars 2012

François MAURISSEAU  
Président du Conseil de Surveillance

## SABETON

### LISTE DES MANDATS EXERCES ET DES REMUNERATIONS ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE PERCUS PAR LES ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE DE LA SOCIETE ET DES SOCIETES CONTROLEES POUR L'EXERCICE 2011

**M. Claude GROS**, Président du Directoire de SABETON, est également :

- Président de CG & ASSOCIES S.A.S.,
- Président de SAINT JEAN S.A.S.,
- Directeur Général Délégué de la CIE AGRICOLE DE LA CRAU,
- Représentant permanent de la CIE AGRICOLE DE LA CRAU, Président de la S.A.S MAS DE LA PERONNE,
- Représentant permanent de SAINT JEAN S.A.S., Président de la S.A.S. DU ROYANS,
- Représentant permanent de la CIE AGRICOLE DE LA CRAU, gérant de la SNC VILLAGE DE LA PERONNE.

En 2011, il a perçu de SABETON une rémunération brute fixe de 190 K€ et une rémunération exceptionnelle de 100 K€ Il a bénéficié, au cours de l'exercice, des abondements au titre du Plan d'Epargne d'Entreprise et du PERCO, en vigueur dans la société, d'un montant respectif de 5 K€ et de 2 K€ Par ailleurs, SABETON lui a consenti, en sa qualité de Président de SAINT JEAN, une option d'achat portant sur 5 % du capital de cette dernière. Cette option est assortie d'une option de vente exerçable à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017. En dehors du groupe, M. Claude GROS est administrateur de la BELLE JARDINIÈRE et membre du Conseil de Surveillance du groupe LES ECHOS.

**M. Guillaume BLANLOEIL**, membre du Directoire de SABETON, n'exerce aucun autre mandat.

En 2011, sa rémunération brute chez SABETON s'est élevée à 12 K€ et chez SAINT JEAN à 200 K€ dont 40 K€ de rémunération variable. Il a bénéficié, au cours de l'exercice, de l'intéressement en vigueur dans la société SAINT JEAN, d'un montant de 1 K€ et des abondements au titre du Plan d'Epargne d'Entreprise et du PERCO, en vigueur dans la société SABETON, d'un montant respectif de 5 K€ et de 2 K€ Par ailleurs, SABETON lui a consenti une option d'achat portant sur 5 % du capital de SAINT JEAN. Cette option est assortie d'une option de vente exerçable à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017.

**M. Pierre CHAPOUTHIER**, Président du Conseil de Surveillance de SABETON, est également Président Directeur Général de la CIE AGRICOLE DE LA CRAU.

En 2011, il a perçu à titre de jetons de présence une somme totale de 8.957 € (SABETON : 8.500 € - CIE AGRICOLE DE LA CRAU : 457 €). En dehors du groupe, M. Pierre CHAPOUTHIER est membre du Conseil de Surveillance de la société S.A.U.E.S HABITAT PACT et Vice-Président du Conseil de Surveillance de SCPI AV. HABITAT.

**Mme Martine COLLONGE** est membre du Conseil de Surveillance de SABETON.

En 2011, elle a perçu à titre de jetons de présence de SABETON une somme totale de 6.000 € En dehors du groupe, Mme Martine COLLONGE est Président de COLLONGE CONSEIL.

**M. Laurent DELTOUR**, membre du Conseil de Surveillance de SABETON, est également administrateur de la CIE AGRICOLE DE LA CRAU.

En 2011, il a perçu à titre de jetons de présence une somme totale de 6.457 € (SABETON : 6.000 € - CIE AGRICOLE DE LA CRAU : 457 €). En dehors du groupe, M. Laurent DELTOUR est Président de SYCOMORE ASSET MANAGEMENT et administrateur de FINANCIERE SAM II.

**Mme Aline COLLIN** est représentant permanent de CG & ASSOCIES S.A.S. au Conseil de surveillance de SABETON et également représentant permanent de CG & ASSOCIES S.A.S. au Conseil d'administration de la CIE AGRICOLE DE LA CRAU.

En 2011, elle a perçu à titre de jetons de présence de SABETON la somme de 3.457 € (SABETON : 3.000 € - CIE AGRICOLE DE LA CRAU : 457 €). En dehors du groupe, Mme Aline COLLIN est Directeur Général de CYPANGO SAS.

**M. François MAURISSEAU**, Vice-Président du Conseil de Surveillance de SABETON, est également représentant permanent de SABETON au Conseil d'Administration de la CIE AGRICOLE DE LA CRAU.

En 2011, il a perçu à titre de jetons de présence une somme totale de 7.957 € (SABETON : 7.500 € - CIE AGRICOLE DE LA CRAU : 457 €). En dehors du groupe, M. François MAURISSEAU est administrateur du LYCEE PROFESSIONNEL MARIE CURIE à Villeurbanne (Rhône).

Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices  
(Art. 133, 135 et 148 du décret sur les sociétés commerciales)

NATURE DES INDICATIONS (en euros)	2007	2008	2009	2010	2011
<b>I - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
- Capital social	3.952.197	3.779.206	3.779.206	3.779.206	3.408.303
- Nombre d'actions ordinaires existantes	3.952.197	3.779.206	3.779.206	3.779.206	3.408.303
- Nombre maximal d'actions futures à créer par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
- Nombre maximal d'actions futures à créer par exercice de droits de souscription	-	-	-	-	-
<b>II - OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>					
- Chiffre d'affaires hors taxes	431.342	233.612	205.487	529.531	273.596
- Résultat avant impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	3.058.812	2.654.355	10.110.859	8.558.423	461.305
- Impôts sur les bénéfices	19.529	112.035	139.756	203.210	203.565
- Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
- Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	1.624.142	6.193.282	797.682	7.920.778	946.680
- Montant des bénéfices distribués	747.348	793.633	869.217	749.827	<sup>(1)</sup> 749.827
<b>III - RESULTAT PAR ACTION</b>					
- Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotation aux amortissements et provisions	0,77	0,67	2,64	2,21	0,08
- Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	0,41	1,64	0,21	2,10	0,28
- Dividende net distribué à chaque action	0,19	0,21	0,23	0,22	<sup>(1)</sup> 0,22
<b>IV - PERSONNEL</b>					
- Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	6	5	5	5	5
- Montant de la masse salariale de l'exercice	384.189	399.637	379.913	573.143	575.418
- Montant versé au titre des avantages sociaux de l'exercice	202.420	189.565	193.206	268.749	269.812

(1) proposition de distribution pour les 3.408.303 actions composant le capital social à ce jour.

SABETON

OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS,  
LES PERSONNES ASSIMILEES ET LEURS PROCHES  
AU COURS DE L'EXERCICE 2011 SUR LES TITRES SABETON

<b>Mandataires sociaux</b>	<b>Achat d'actions</b>	<b>Vente d'actions</b>	<b>Prix moyen par action</b>
M. Claude GROS, Président du Directoire dans le cadre du P.E.E.	639		12,12 €
M. Guillaume BLANLOEIL, Membre du Directoire dans le cadre du P.E.E.	558		12,01 €
M. Pierre CHAPOUTHIER, Président du Conseil de Surveillance	755		12,20 €
Mme Aline COLLIN, Représentant CG & ASSOCIES Membre du Conseil de Surveillance	188		12,75 €
Mme Martine COLLONGE, Membre du Conseil de Surveillance	160		12,07 €
<b>Personnes liées</b>	<b>Achat d'actions</b>	<b>Vente d'actions</b>	<b>Prix moyen par action</b>
à M. Claude GROS, Président du Directoire	200		14,00 €
à Mme Aline COLLIN, Représentant CG & ASSOCIES Membre du Conseil de Surveillance	42		12,75 €

# S A B E T O N

S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance  
au capital de 3.408.303 euros – 958 505 729 RCS LYON

## **Déclaration de la personne physique responsable du rapport financier annuel**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Claude GROS  
Président du Directoire

Siège social – B.P. 101 - 34, route d'Ecully – 69573 DARDILLY Cedex  
Tél : 04 72 52 22 00 – Télécopie : 04 78 66 04 38  
e-mail : [sabeton@sabeton.fr](mailto:sabeton@sabeton.fr)  
Site : [www.sabeton.fr](http://www.sabeton.fr)

# **SABETON**

Siège Social : BP 101 - 34 route d'Ecully - 69573 DARDILLY CEDEX  
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance  
au capital de 3 408 303 €  
N° Siret : 958 505 729 00011

## Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011



**SABETON**

*Comptes annuels  
Exercice clos le  
31 décembre 2011*

## **Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SABETON, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**SABETON**

*Comptes annuels  
Exercice clos le  
31 décembre 2011*

## **II - Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9, du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

L'essentiel de l'actif immobilisé de votre société étant constitué de titres de participation, nous nous sommes assurés que la valeur d'inventaire de ces titres était établie en conformité avec les principes décrits dans la note « Méthodes comptables » de l'annexe et avons vérifié le caractère raisonnable de l'évaluation retenue.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III - Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

**SABETON**

*Comptes annuels  
Exercice clos le  
31 décembre 2011*

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

*Fait à Lyon et Villeurbanne, le 10 avril 2012*

*Les Commissaires aux Comptes*

---

**BAU CHEVALLIER &  
ASSOCIES :**

Philippe BAU

**MAZARS :**

Pierre BELUZE

# **SABETON**

Siège Social : BP 101 - 34 route d'Ecully - 69573 DARDILLY CEDEX  
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance  
au capital de 3 408 303 €  
N° Siret : 958 505 729 00011

## Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2011

## **Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Sabeton, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I - Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'information de la note 2.1 « Principes de consolidation » de l'annexe relative aux nouvelles normes d'application obligatoire.

**SABETON**

*Comptes Consolidés*

*Exercice clos le*

*31 décembre 2011*

## **II - Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les écarts d'acquisition, inscrits à l'actif du bilan consolidé pour une valeur de 5,9 M€, ont été évalués conformément aux principes décrits dans la note 2.2 des états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées, et nous avons vérifié que la note 2.2 donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III - Vérification spécifique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

*Fait à Lyon et Villeurbanne, le 10 avril 2012*

*Les Commissaires aux Comptes*

**BAU CHEVALLIER &  
ASSOCIES**

\_\_\_\_\_  
Philippe BAU

**MAZARS**

\_\_\_\_\_  
Pierre BELUZE